

ON LAISSE TOMBER LA DISCUSSION SUR L'AVANCE DE L'HEURE

La Chambre des Communes paraît être opposée à ce système pour le Canada

LE MONUMENT LAURIER A OTTAWA

(Service de la Presse Canadienne)
Ottawa, 20.—Le problème de l'économie de la lumière du jour a tenu la chambre en haleine une partie de l'après-midi, hier, lorsque le député libéral de Missisquoi, M. W. F. Kay présenta une motion demandant au gouvernement de faire connaître son opinion sur ce point et de dire "qu'il est à désirer d'introduire durant la présente session un projet de loi prohibant l'adoption du système de l'économie de la lumière du jour en toute partie du Canada".

Généralment parlant, l'opinion des députés est opposée à ce système, mais la teneur de la motion a été quelque peu discutée.

M. Willis Duff, libéral, (Lunenbourg) a proposé, un amendement, que la résolution soit ainsi conçue: "Il n'est pas désirable que l'économie de la lumière du jour soit adoptée en aucune partie du Canada".

La discussion duraient encore lorsque la chambre fut adjournée à six heures. La résolution et l'amendement ont été inscrits sur le rôle de la chambre, à la suite des bills publics. Il est probable que l'on n'en entendra plus parler au cours de cette session.

Il sera bientôt érigé

Ottawa, 20.—L'honorable premier ministre W. L. Mackenzie King, répondant à une question de M. E. C. St-Père, député libéral d'Hochelega, a annoncé devant la chambre des communes, hier après-midi, qu'un monument allait être élevé dans un avenir rapproché à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, sur la colline du parlement.

M. King a laissé entendre de plus que la politique générale adoptée à ce sujet dans le passé, allait être continuée par le gouvernement actuel.

CE RABOUEUR PAYE OBOLE A HIPPOCRATE

Clovis Hébert vient de confesser jugement, encore une fois, pour le montant de \$200, dans une cause que lui intentait le Collège des Médecins de la province

EN COUR SUPERIEURE

Clovis Hébert est un citoyen qui de parait guère s'occuper des foudres du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec. Le 19 du mois courant, le Collège des Médecins prenait une action contre Hébert en cour supérieure pour le faire condamner à une pénalité de pas moins de \$50, et de pas plus de \$200, et il vient de confesser jugement pour le plein montant.

Le Collège des Médecins, par l'entremise de ses procureurs, Mes Deslauriers et Fortier, affirmant que Hébert n'était pas en janvier et n'est pas aujourd'hui non plus membre du Collège des Médecins, et qu'il n'a jamais été autorisé par la loi à exercer la médecine et la chirurgie ou l'obstétrique en cette province.

Hébert, continuait la requête, du Collège, pratique notoirement depuis nombre d'années dans le district des Trois-Rivières, et particulièrement, vers le 2 janvier dernier, il a pratiqué l'art chirurgical sur une personne de St-Paulin.

Le Collège des Médecins rappelait dans son action que le défendeur avait, dans le cours des dernières onze années, commis de nombreuses contraventions de la nature de celles prévues à la loi organique du Collège. Il a été condamné par de telles offenses, le 13 janvier 1910, dans une cause de la cour de circuit des Trois-Rivières, le 26 février 1911, en cour supérieure, et le 17 janvier 1913, en cour de circuit encore.

Après avoir été poursuivi par le Collège, le 11 mai 1910, il a payé une somme de \$50, et le 28 décembre 1920, une autre somme de \$50. De nouveau poursuivi en décembre 1921, il a, le 7 février dernier, confessé jugement pour la somme de \$100, et cette fois-ci, à l'action prise le 10 avril, il vient, par le ministère de Mes Lajoie et Lajoie, de confesser devant le Collège des Médecins la somme de \$200, et il autorise le Collège à poursuivre jugement en conséquence contre lui.

Bulletin météorologique
Rafales et vents de l'ouest et du nord-ouest, s'apaisant ce soir. Averses locales et mêmes quelques chutes de neige. Plus froid. Vendredi beau et plutôt froid.

UNE NUIT SOUS LA TERREUR

PAS ENCORE DE REPOSE DE MM. LES ALLEMANDS

Un journaliste parisien dit, par ailleurs que si on ne met pas un frein aux ambitions russo-allemandes ce sera la guerre!

REPROCHE DE LLOYD GEORGE AUX ALLEMANDS

(Presse Canadienne)
Paris, 20.—Ce midi, les députés allemands d'après un article de M. Emile Buré, dans "l'Éclair", a envoyé des ordres aux troupes de choc qui sont dans la région de la Ruhr, et annonce qu'il se prépare pour la résistance dans la Haute-Silésie; dans le même temps, les armées rouges de la Russie menacent les frontières de la Pologne.

"Il n'y a pas de temps à perdre si nous voulons éviter la guerre", déclare le journaliste parisien.

L'Allemagne tergiverser

(Presse Canadienne)
Gênes, 20.—Ce midi, les députés allemands n'avaient pas encore répondu à l'ultimatum de Lloyd George, leur ordonnant ou bien d'annuler immédiatement le traité secret qu'ils ont signé avec les représentants du Soviet à Rapallo, dimanche dernier, ou bien de ne pas assister aux séances où l'on discutera la situation actuelle de la Russie. Les députés ne paraissent pas s'entendre sur la décision à prendre, et l'on ne croit pas qu'ils répondent à cet ultimatum avant demain.

Les députés russes, pour leur part, veulent absolument que le traité soit maintenu.

M. Lloyd George a reproché de nouveau ce matin aux Allemands d'avoir signé ce traité avec les Russes, à l'insu des représentants des autres pays à la conférence.

Les Allemands ont siégé très tard hier soir, pour essayer de trouver un moyen d'en venir à une entente avec les autres députés, sans être obligés d'annuler le traité secret russo-allemand.

Dans le même temps, les députés russes ont complété l'examen du plan proposé par les experts alliés pour la reconstruction de leur pays, et M. Litvinoff a déclaré qu'ils sont maintenant prêts à paraître devant le sous-comité politique de la conférence.

Si nous n'y sommes pas appelés aujourd'hui, a-t-il ajouté, nous rendrons quand même notre présence publique, car "nous voulons que nos intentions soient connues du monde entier".

Londres, 20.—M. Allen Clement Edwards, député libéral à la Chambre des Communes, qui est justement de retour d'un voyage d'enquête dans la Prusse Occidentale, a déclaré, hier, que des représentants officiels de l'Allemagne l'ont informé que dans le traité signé dimanche dernier à Rapallo entre les autorités gouvernementales à Berlin et les représentants du Soviet, il n'était pas seulement question d'un accord commercial, mais aussi d'une entente militaire secrète permettant aux officiers de l'armée allemande d'agir comme instructeurs des troupes du Soviet.

M. Edwards a ajouté qu'il avait de nombreuses preuves pour démontrer que l'Allemagne était capable de renouer ses obligations envers les Alliés, mais que les taxes prélevées sur les Allemands dans ce but, étaient employées à d'autres fins, et que les Allemands qui paient taxes aussi bien que les Alliés allaient être déçus.

POUR PROMOUVOIR LA VILLE DU CAP

Cap de la Madeleine, 20.—A la suite de la lettre de l'ingénieur de la cité au Conseil demandant une campagne de propagande auprès des industries en faveur de notre ville, un comité sera formé, composé des échevins et des principaux citoyens de la place, pour faire ce travail. La première réunion aura lieu mardi.

Calgary, 20.—Les mines non-syndiquées produisent chaque jour une quantité considérable de charbon, spécialement celles qui sont situées à l'ouest d'Edmonton. Dans la vallée de Drumheller, la mine Jewell produit à elle seule cent-cinquante tonnes de charbon chaque jour. Cette mine est actuellement opérée en coopération.

LE PERE ASSERMENTE SON FILS COMME JUGE

(Service de la Presse Canadienne)
Montréal, 20.—Pour la première fois dans l'histoire de cette province, un père assermentera son fils comme juge, cette après-midi.

Cette cérémonie unique en son genre, aura lieu dans le cas du juge Amédée Monet, juge de la Cour des Sessions de la Paix, et magistrat du district de

Montréal, qui a reçu sa commission officielle hier, de Québec. Il sera assermenté par son père, M. Monet, juge de la Cour Supérieure.

Deux autres juges ont aussi reçu leur commission hier. Ce sont MM. Victor Cusson et Gustave Perreault. Le premier a déjà été assermenté, et le second le sera aujourd'hui ou demain.

DEUX PERTES DE VIE

(Service de la Presse Canad.)
Québec, 19.—D. B. Noisieux, conducteur de l'auto "Gulbaul", chauffeur, tous deux de la ville de Joliette, se sont fait tuer hier soir alors que leur locomotive a tombée en bas du remblai, sur la voie du Canadien National, près de Lachevetière. J. Lavivière, également de Joliette, a été blessé très grièvement. Le coroner Joliteois tiendra une enquête cette après-midi.

IL RECLAME \$16,500 POUR UN ACCIDENT

Un ouvrier du Cap de la Madeleine réclame une compensation de la St-Maurice Lumber en vertu de la loi des accidents du travail.

LES ALLEGUES

Une action en dommages au montant de \$16,500 contre la "St-Maurice Lumber Company" vient d'être prise au greffe de la Cour supérieure par un ouvrier du nom de Luc Beaumier.

Le 27 septembre 1921, ce dernier était à l'emploi de la défenderesse comme ouvrier aux Trois-Rivières, et travaillait à la construction d'une bâtisse pour le compte de la compagnie, lorsqu'il fut frappé par un madrier qui était tombé sur lui.

Des employés étaient recouvrer une bâtisse que la défenderesse faisait construire pendant que Beaumier travaillait au bois de cette bâtisse afin de transporter le matériel que ces employés avaient besoin, on avait installé un chemin formé de madriers, et au bout du chemin, on avait placé des madriers de travers. C'est en transportant une certaine pièce que les employés de la compagnie auraient fait glisser l'un de ces madriers et aurait blessé Beaumier.

Ce dernier, depuis lors, n'a pu faire aucun travail et souffre, dit-il, pour le reste de ses jours d'une diminution notable dans sa capacité de travail.

L'accident, prétend le demandeur, est dû exclusivement à la faute et négligence de la compagnie, et de ses contre-maîtres, employés et préposés. Les madriers, dit-il, étaient insuffisants et avaient été installés de façon défectueuse. Il ajoute que le matériel a été transporté avec imprudence et négligence, et qu'il aurait dû être prévu du matériel que l'on transportait ainsi au-dessus de lui.

Comme le demandeur n'avait que son travail quotidien pour assurer sa subsistance ainsi que celle de sa femme et de ses enfants qu'il est âgé de 33 ans, qu'il était avant l'accident robuste et bien constitué, et qu'il gagnait alors en plus de ce qu'il gagnait pour tout travail supplémentaire qu'il faisait en plus de sa journée régulière de travail, un salaire de \$5.40 par jour, il estime avoir subi des dommages irréparables qu'il estime, pour les fins de la présente action, à la somme de \$16,500.

Il dit qu'il aurait pu gagner encore de longues années le salaire de \$2,000 par année qu'il avait à la "St-Maurice Lumber", et que, par suite de l'accident il est pour toujours privé pour au moins les trois-quarts de ce salaire.

Cet état de choses est dû selon lui à la faute et à la négligence de la compagnie défenderesse, et il réclame d'elle la somme de \$16,500 avec dépens.

M. MALONE VA MIEUX

Ce midi on nous informe à l'Hôpital Bourgeois, que l'état de santé de M. Maurice Malone, victime d'un accident d'automobile dimanche dernier, est des plus satisfaisants.

Il a subi un examen aux rayons X et les médecins n'ont constaté aucune fracture.

Cependant le malade porte plusieurs contusions par tout le corps. Les bruits de sa mort avaient couru la ville hier, et nous sommes heureux de pouvoir couper les ailes à ce canard.

Les habitants de Dublin restent éveillés par les fusillades dans les rues

PEU D'ESPOIR DE LA CONFERENCE

(Presse Canadienne)
Dublin, 20.—Il y eut énormément de tapage, hier soir, à Dublin. Les résidents ont été tenus en éveil par les décharges continuelles de carabines et de mitrailleuses, ainsi que par le bruit fait par les pelotons de soldats ou des agents de police courant dans toutes les directions. Heureusement, d'après les rapports reçus ce matin, il y eut fort peu de pertes de vie. Plusieurs éditions du gouvernement provisoire de l'Etat libre, et qui étaient gardés par les troupes officielles, ont été attaqués. L'hôtel de ville et le bureau central du téléphone ont aussi été attaqués.

En plein milieu de la nuit, on entendit tout à coup dans les rues Quay et Connell une vive fusillade, on apprit bientôt que c'étaient deux groupes d'adversaires qui étaient aux prises. Dans plusieurs endroits de la ville, de nombreux coups de revolver se firent entendre, mais ce bruit était presque complètement couvert par les détonations de carabines, et quand les chars blindés des troupes régulières arrivaient sur place, les rapides décharges des mitrailleuses dominaient cet affreux tintamarre. On entendit même de nombreuses explosions de bombes dans différentes parties de la cité, mais surtout dans le voisinage de Kings Inn, où se trouvent les casernes et les quartiers-généraux de l'armée républicaine irlandaise, mais on ne croit pas que ces bâtisses aient été attaquées.

Durant toute la nuit, les chars blindés firent la patrouille d'un bout à l'autre de la ville. Les troupes régulières qui patrouillaient la rue Grafton furent le point de mire d'une pluie de balles tirées du toit des maisons, surtout quand ils passèrent près de la rue Bridge-well.

Kings Inn, ainsi que le palais de justice de la rue Green, ont été gardés par les troupes régulières de l'armée républicaine irlandaise.

De Valera à l'attaque

(Presse Canadienne)
Dublin, 20.—Dans un supplément spécial consacré à la commémoration de la rébellion de la semaine de Pâques, la "Republic of Ireland", organe de Eamon de Valera, attaque le gouvernement provisoire pour avoir accepté de l'aide du gouvernement britannique sous forme de wagons blindés. Le journal dit qu'il serait insensé de s'attendre à beaucoup de la conférence de paix de demain.

Commentant l'affaire de Sligo qui s'est produite dimanche, le journal déclare que Michael Collins "par une chance merveilleuse a obtenu une admirable rébellion contre lui-même et a répondu l'histoire de son froid hérosisme à l'égard du monde comme suite de ses aventurises d'exploits pendant la guerre". Quant à la saisie de la bâtisse des quatre Cours, la "Republic" dit qu'elle a donné au ministre Duggan une occasion de remplir sa promesse de maintenir les tribunaux républicains. Le supplément spécial de la "Republic of Ireland" contient les portraits de sept signataires de la proclamation républicaine de 1916, qui ont tous été exécutés.

Les pourparlers

(Presse Canadienne)
Dublin, 20.—On a émis, aujourd'hui, peu d'espoir de résultats tangibles dans le sens de la paix à la continuation de la conférence entre les partisans de l'Etat libre et les républicains, bien que le lord-maire O'Neill et l'archevêque Byrne ont tout fait depuis l'ajournement de la semaine dernière pour arriver à une entente. Le public est en général sceptique au sujet des résultats.

Le lord-maire, tout en exprimant un espoir prochain, s'est abstenu de dire quelle serait les conséquences de cette conférence.

Les chefs ouvriers ont tenu hier et avant-hier deux conférences avec les chefs du gouvernement provisoire de l'Etat libre, et les républicains, et vont probablement assister à une nouvelle réunion aujourd'hui. Il est douteux cependant que les ouvriers consentent à "venir avec les capitalistes, car les ouvriers irlandais ont toujours redouté une telle alliance.

M. Eamon de Valera, chef des républicains, a l'intention de proposer, à la reprise de la conférence, que les chefs des deux sections rivales de l'armée républicaine irlandaise—Richard Mulcahy, qui a une tendance pour les partisans de l'Etat libre, et Bollerick O'Connell, qui est resté attaché aux républicains, soient convoqués dans ce but, et même des avances ont déjà été faites, mais on ne connaît pas encore quelle sera la réponse des deux invités.

THEATRE D'OPERA JUIF

(Dépêche spéciale)
Petrograd, 19.—Les préparatifs pour établir un théâtre d'opéra juif permanent à Petrograd sont maintenant terminés. Après une déclaration des promoteurs, le théâtre d'opéra russe a déjà été ouvert ici il y a quelques mois.

UNE CAUSE SUR LES ODEURS DE LA WAYAGAMACK

L'IRLANDE SAIGNE ENCORE

(Presse Canadienne)
Belfast, 20.—Les escarmouches se sont renouvelées, ce matin, dans le Short Strand, malgré la terrible bagarre qui a eu lieu au même endroit hier soir. Les ambulanciers ont été immédiatement appelés, et deux blessés ont été transportés à l'hôpital.

Miss Mary Keenan, qui a été blessée, hier soir, est morte ce matin. Quatre autres personnes ont été gravement blessées, hier soir.

Le sergent de police Brun, qui a reçu mardi une balle dans la poitrine, est mort ce matin.

UNE NOTE DE POINCARÉ AUX AMBASSADEURS

Le premier ministre de France dit aux Alliés qu'il faudra agir contre l'Allemagne si elle n'abroge pas le traité russo-allemand

LE DEADLOCK A GENES

(Service de la Presse Canadienne)
Paris, 20.—Des instructions envoyées par le premier ministre Poincaré aux ambassadeurs français dans les capitales alliées, instructions qui furent entièrement approuvées par son cabinet, insistent sur le fait que des mesures énergiques doivent être prises et des pénalités imposées à l'Allemagne si le traité russo-allemand n'est pas abrogé, indépendamment de ce que la conférence de Gênes puisse décider à ce sujet.

L'opinion du premier ministre Poincaré est qu'on ne doit pas hésiter plus longtemps à faire exécuter strictement le traité de Versailles, et que, à moins que les Alliés ne montrent une sincère détermination d'en faire exécuter rigoureusement toutes les clauses, le traité de Versailles devrait être mis de côté.

M. Poincaré déclare en outre qu'aucune des concessions qui ont été faites jusqu'ici à l'Allemagne n'a contribué à un rapprochement, mais que les Allemands ont plutôt considéré ces concessions comme une marque de faiblesse de la part des Alliés, et comme un encouragement à continuer leur résistance.

A Gènes

Paris, 20.—Des rapports reçus de Gênes, hier soir, établissent que le premier ministre Lloyd George a informé le Dr Wirth, chancelier allemand, qu'il n'existait que deux alternatives possibles pour régler le deadlock actuel à la conférence économique.

La première est que les Allemands ne soient plus admis à la discussion relative aux affaires russes, à la conférence, et la seconde, qu'ils déclinent et annulent le pacte conclu avec les Russes.

Le chancelier Wirth, ajoutant les rapports, tout en déplorant la sévérité de cette dernière alternative, n'a pas refusé de la considérer, et on dit même qu'il l'a acceptée en principe.

La délégation allemande fait un travail actif auprès des autres délégations dans le but d'obtenir le rappel de la décision prononcée contre elle par les Alliés, avant-hier.

Les Allemands ont représenté fortement à la délégation italienne que leur départ de Gênes compromettrait grandement la conférence économique.

On rapporte aussi que la délégation allemande est divisée à l'égard de la condition imposée par M. Lloyd George quant à l'annulation du traité russo-allemand, vu que le Dr Wirth l'accepte en principe, alors que le Dr Bathenau s'y oppose complètement.

MORT DE M. CHS. DUPONT

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Monsieur Charles Dupont, de la compagnie d'imprimerie Arbour et Dupont, de Montréal, survenue dans la journée d'hier à Montréal.

Le défunt était le frère de M. P.-R. Dupont, imprimeur local, qui s'est immédiatement rendu à Montréal pour assister aux funérailles.

A la famille en deuil nous offrons l'expression de notre plus profonde sympathie.

Un citoyen du Cap réclame \$493 pour dommages à sa propriété

LA DEFENSE DE LA COMPAGNIE

Les odeurs de la Wayagamack sont dans le moment l'objet d'un litige en Cour Supérieure. Un citoyen du Cap M. Wilby St-Cyr, réclame de la compagnie des dommages au montant de \$493 à cause du tort que lui causeraient les fumées de la Wayagamack. Me L.-B. Gagné occupe pour le demandeur tandis que les intérêts de la compagnie défenderesse ont été confiés à Me Léon Lajoie.

Comme défense à l'action, Me Lajoie a énuméré les avantages pour la ville du Cap en général et le demandeur en particulier d'une industrie comme la "Wayagamack" et Me Gagné a demandé, à l'encontre de ce planoyer, une inscription en droit qui est plaidée hier, devant l'hon. juge L.-N. Duplessis. Le procureur du demandeur prétend que les faits indiqués dans la défense sont absolument étrangers à la cause et n'ont aucun rapport avec l'action. Le tribunal a pris la requête en délibéré.

Nous avons pu nous procurer au greffe de la Cour supérieure la déclaration de M. St-Cyr, et la défense de la compagnie. Ces deux pièces résument toute l'affaire. Les voici:

DECLARATION

Le demandeur déclare

1.—Il est propriétaire et en possession d'un terrain et d'une maison en bois, dessus construite, situé en la paroisse Ste-Marie du Cap de la Madeleine tel qu'appert à l'acte de vente produit avec les présentes comme exhibit P. 1 en cette cause.

2.—La dite maison est située sur la rue Notre-Dame en la ville du Cap de la Madeleine.

3.—La défenderesse exploite un moulin à papier sur une île située à proximité de la propriété du demandeur;

4.—Pour la fabrication de son papier, la défenderesse se sert d'un procédé consistant à cuire le bois au moyen d'acides puissants pour ensuite le convertir en papier;

5.—Une des conséquences du procédé de fabrication de la défenderesse, c'est d'accumuler une certaine quantité de gaz et une fumée lourde et épaisse qu'elle rejette ensuite dans l'air;

6.—Lorsque le vent porte vers la propriété du demandeur et surtout dans les temps humides, le dit gaz dit fumée se maintient à une faible altitude;

7.—De plus, ces gaz et fumées portent presque continuellement sur la propriété du demandeur;

8.—Le dit gaz est corrosif et s'imprègne à la peinture intérieure et extérieure de la maison du demandeur et pénètre à l'intérieur y causant des dégâts considérables;

9.—Le dit gaz s'attaque aux dorures, aux cadres, aux rideaux, aux meubles, aux tapis et à la lingerie qu'il souille et détériore;

10.—La fumée jaune et noire qui s'échappe continuellement des cheminées de la défenderesse noircit et salit l'extérieur de la maison du demandeur et pénètre à l'intérieur y causant des dégâts considérables;

11.—Pour pouvoir garder l'intérieur de sa maison dans un état convenable le demandeur a été obligé de faire nettoyer très souvent;

12.—La dite maison contient des logements et un magasin que loue le demandeur;

13.—Le demandeur pour pouvoir louer les dits logements a dû en faire peindre un de nouveau au commencement de l'automne 1921 et est dans l'obligation de faire repeindre les autres logements afin de les mettre dans un état convenable, le coût des dits travaux s'élevant à \$273.00 lequel montant il est en droit de réclamer de la compagnie défenderesse;

14.—A part du peinturage, le demandeur a dû faire laver très souvent les murs, boiseries et les planchers de sa maison à l'intérieur, et il évalue ces travaux de nettoyage et d'entretien à la somme de \$120.00;

15.—Le demandeur souffre aussi des dommages considérables à sa lingerie, ses tapis, meubles, tapisseries, lesquels dommages il veut bien réduire à la somme de \$100.00;

16.—Le demandeur a déjà réclamé par le passé de la compagnie défenderesse des dommages causés par les faits ci-dessus énumérés et à chaque fois la défenderesse a indemnisé le demandeur le dernier règlement à l'encontre du demandeur, pour dommages à l'extérieur de sa maison, jusqu'à 12 février 1920. Antérieurement le demandeur avait été indemnisé pour les dommages causés à l'intérieur de sa maison jusqu'à 5 mars 1918, tel qu'appert à l'acte produit avec les présentes comme exhibit No 2 du demandeur;

17.—Depuis les dites dates la défenderesse a continué à agir de la même façon et à répandre les mêmes gaz et fumées, causant à l'intérieur de la maison du demandeur les dommages énumérés aux paragraphes 13, 14 et 15 de la présente déclaration;

18.—Les inconvénients et les dommages dont souffre le demandeur sont

SPORT

BASE-BALL

LIGUE AMERICAINE

A Boston:
1ère partie
New-York..... 9 1
Boston..... 5 10 1
Mays et Schang; Quinn et Walters.

2e partie:
New-York..... 6 13 0
Boston..... 1 5 3
Hoyt et Schang; Russell, Fullerton et Walters.

A Cleveland:
St-Louis..... 15 2 0
Cleveland..... 1 3 5
Vangilder et Severeid; Coveleskie, Pott, Keefe et Munamaker, Shinault.

Parties remises
Ligue Américaine:
Detroit vs Chicago, froid.
Philadelphia vs Washington, pluie.

Ligue Nationale:
Boston vs New-York, pluie.
Brooklyn vs Philadelphia, pluie.
La Ligue Nationale n'avait que deux parties au programme.

SUR LE FIL

Boston, 20.—Ed. Strangler Lewis a heureusement défendu son titre de champion luttteur poids lourd du monde en prenant deux chutes consécutives sur Dave Davacourt, du Texas.

Worcester, Mass., 20.—Johnny Shugrus, de Waterbury, a obtenu la décision sur Johnny Dundee, champion junior poids léger au monde à la boxe, dans une bataille de dix rondes qui eut lieu hier soir.

Chicago, 20.—Pinky Mitchell, poids léger de Milwaukee, est un adversaire probable du champion Leonard pour la bataille qui doit avoir lieu à Michigan City le 4 juillet prochain.

Ithaca, 20.—Le club de crose Ouford-Cambridge a défait l'Université de Cornell hier par le score de 5 à 2.

New-York, 20.—La pluie d'hier a empêché l'ouverture de la ligue de balle internationale et tous les clubs ont du rester au repos. L'ouverture se fera aujourd'hui si le temps le permet.

New-York, 20.—Jim Jeffries, l'ancien champion du monde à la boxe, sera l'arbitre des rencontres qui auront lieu samedi à l'arena de Los Angeles au bénéfice de A. Wogast, l'ancien titulaire du championnat poids léger.

New-York, 20.—Babe Ruth prend sa pénitence en philosophe. Il lui reste encore trente jours à faire à partir d'aujourd'hui. Hier matin, il n'est pas sorti mais il a assisté à la partie d'hier après-midi malgré le temps menaçant qu'il faisait. Il était enveloppé d'un immense imperméable et il n'a quitté le terrain que lorsque le dernier homme fut mis hors jeu.

Philadelphia, 20.—Les meilleurs frappeurs dans les deux ligue depuis le commencement de la saison sont les suivants: Ligue nationale: Snyder, N. Y.; 545; Groh, N. Y.; 526; Le Bourveau, Philadelphia; 500; Friberg, Chicago; 455; Stock, St-Louis; 435; Ligue Américaine: Scott, N. Y.; 615; Schang, N. Y.; 600; Pratt, Boston; 563; Hellmann, Detroit; 550; McInnis, Cleveland; 545.

Memphis, 20.—John D. Martin, président de la Southern Baseball Association, fait savoir aujourd'hui que les joueurs Schliebner et Steele, des clubs Little Rock et Wingfield, avaient été condamnés à l'amende et suspendus pour cinq jours pour s'être battus au cours d'une partie à Chattanooga.

New-York, 20.—Statistiques des coups de circuit dans les ligue majeures: 1921, 27 dont 15 par les frappeurs de la ligue américaine et 12 par ceux de la ligue nationale; 1922, 29 dont 16 par les frappeurs de la ligue nationale et 4 par ceux de la ligue américaine. Ces chiffres n'indiquent naturellement que les résultats obtenus depuis le commencement de la saison.

New-York, 20.—Les principales batailles de la semaine sont les suivantes pour la ville de New-York, seulement: Barney Keeney vs Charlie Murray, 12 rondes; A. Norton vs Phil. Bloom, 12 rondes; Danny Edwards vs Pete Rash, 15 rondes; Jack Bernstein vs Bert Spencer, 12 rondes; Commonwealth S. C.

Frankie Jerome vs Harry London, 12 rondes; Joe Mendell vs Lou Brody, 12 rondes.

New-York, 20.—La White Construction Company vient d'obtenir le contrat du nouveau parc de baseball des directeurs du club des New-York de la ligue américaine. Les frais de la construction s'élevaient dans les environs de \$2,000,000. Les estrades seront construites d'après les plans de l'Osborn Engineering Company, de Cleveland. Elles pourront contenir près de 80,000 personnes.

Londres, 20.—Annoncé par une publicité tapageuse que les journaux anglais jusqu'à ce jour, n'ont accordé qu'à deux américains: Woodrow Wilson et Charlie Chaplin, Jack Dempsey, champion boxeur du monde est arrivé à Southampton hier matin. Il s'est rendu à Londres hier soir.

New-York, 20.—Mrs. Molla Bjurstedt Mallory et Miss Edith Sigourney, qui doivent s'embarquer pour l'Angleterre au commencement du mois prochain pour prendre part aux tournois des dames de Wimbledon et de Southampton, ont complété tous les préparatifs de leur voyage et ont retenu hier leurs cabines.

New-York, 20.—Walter Franklin, le meilleur joueur de pool après le champion Ralph Greenleaf a lancé un défi qui a été accepté. Les parties qui seront jouées les 4, 5, 6 mai et pour un pari de \$1,000 de chaque côté seront de 150 points chacune, soit un total de 450 pour les trois jours.

\$25,000 POUR STRANGLER LEWIS

Pressé Canadienne:
New-York, 20.—Une garantie de \$25,000 a été offerte à Ed. Strangler Lewis, champion poids lourd du monde, pour une rencontre avec John Pesek, du Nebraska, par le poste Theodore Roosevelt de la ligue américaine. Le match qui serait à finir aurait lieu à Chicago, le 17 juin. On a obtenu la signature de Pesek. La bourse que l'on offre à Lewis est la plus considérable encore présentée pour un match de lutte à Chicago. Elle excède de \$5,000 la bourse qui fut donnée à Gotch pour sa lutte contre Hackenschmidt, le lion russe.

SUR LE TERRAIN DE L'EXPOSITION

Les amateurs de chevaux profitent du printemps hâtif que nous avons pour se livrer à leur sport favori. De ce temps-ci on peut voir sur la piste de l'Exposition une foule de fervents de l'hippisme promener leurs bêtes. Plusieurs propriétaires de Montréal ont aussi envoyé leurs chevaux aux Trois-Rivières dont la piste de course passe pour l'une des meilleures du pays. L'un des jockeys les mieux connus de toute la province, M. Raoul Potvin, de Montréal, est actuellement dans nos murs avec sept des meilleurs chevaux trotteurs canadiens.

NOUVELLES BREVES

Wanganui, 19.—Le rameur australien, James Paddon, a remporté le championnat mondial de la rame sur la fameuse rivière Wanganui, en battant Robert Hadfield, également de l'Australie. Paddon termina la course avec une avance de neuf longueurs. Hadfield avait conquis le titre de champion rameur sur Richard Arnet qu'il défait le 5 janvier dernier par 5 longueurs. Arnet avait été champion rameur du monde en 1908, 1909, 1910, 1911. L'épreuve se dispute sur une lon-

gueur de trois milles et demi.

Boston, 19.—Jock Malone, de Saint-Paul, a obtenu la décision dans une bataille de dix rondes contre Pat Walsh, de Covington, Ky.

Philadelphie, 20.—Lew Tendler poids léger local, a déclaré Tim Drowney, de Lancaster, dans une bataille de huit rondes. Tony Capont, de New-York, ne fit qu'une bouchée de George Chip. Clonie Tait, poids léger canadien, a vu l'avantage sur Pep O'Brien, de Scranton, dans une bataille de six rondes.

Détroit, 20.—Johnny Mann, court-arret, du club Evansville de la Three Eye League, a été envoyé au club Rochester de la Ligue internationale. Mann devra passer deux ans avec le Rochester.

Newark, 20.—Frank Kramer, le cycliste professionnel qui en est à sa vingt-deuxième année a été défait dans une course qui fut disputée ici à l'occasion de l'ouverture du Valodrome. Kramer courait en compagnie de Arthur Spencer dans une série d'épreuves de trois milles (deux dans trois) contre Ray Eaton, le champion sprinter, et Orlando Piani, l'étoile italienne.

BOXEUR ENLEVE, BATTU ET ASSOMME

Peoria, Ill., 20.—Stanley Everett, de Peoria, Illinois, boxeur bantam, qui disparut mystérieusement avant la bataille qu'il devait faire hier soir avec Herbie Schaefer, de Chicago, est arrivé à sa demeure de Peoria, de bonne heure ce matin. Il a raconté avoir été battu et jeté dans une voiture après avoir été enlevé par des personnes inconnues. Quand il eut repris connaissance il s'est dirigé du côté de sa maison. Voir aussi page 7.

ON ETUDIE CE TRAITE

Paris, 19.—Une dépêche transmise par l'agence Havas, hier soir, annonce que la commission égale de la conférence économique de Gênes va se réunir ce matin afin d'établir dans quelle proportion le traité russo-allemand, signé avant-hier, affecte le traité de Versailles. Après cela, ajoute la dépêche, les onze délégués qui représentent les Alliés et la Petite Entente se réuniront afin d'aviser aux mesures à prendre.

Service de la Presse Canadienne:
Londres, 19.—Le parti ouvrier indépendant a passé à l'unanimité à sa conférence d'hier à Nottingham, une résolution à l'effet de s'opposer fortement à l'alliance projetée entre les partis libéral et ouvrier, soit dans la Chambre des Communes, soit en dehors de la Chambre.

LA GREVE DES MINEURS

Service de la Presse Canadienne:
New-York, 19.—Les efforts des chefs des mineurs d'antracite et des propriétaires de mines pour mettre fin à la grève actuelle, ont été repris ici ce matin, alors que les membres du sous-comité conjoint pour l'ajustement des salaires ont réouvert la série de conférences qui avait commencé deux semaines avant la déclaration de la grève. On n'a pas encore pris de décision définitive, d'après les membres du sous-comité. Bien que les exploitateurs de mines aient refusé de se rendre aux 19 demandes des mineurs concernant l'augmentation des salaires, la diminution des heures de travail, etc., ils ont laissé toutefois entendre à cette réunion qu'ils seraient prêts à faire certaines concessions.

Les 19 demandes ont toutes été soumises de nouveau, une par une, par les représentants des mineurs. Les patrons ont rejeté 4 des demandes, et en ont laissé 15 sur la table pour étude. Le point culminant de la grève sera atteint à la fin de la semaine, alors que les patrons feront connaître le nouveau pourcentage de réduction des salaires qu'ils proposeront aux mineurs.

En attendant, le public ne se plaint pas du manque de charbon. On croit que la réserve de charbon est suffisante pour durer encore deux mois. Il y a très peu de demandes, bien que les prix aient été réduits en beaucoup d'endroits. Les propriétaires de mines déclarent que bien que les chefs des mineurs aient réussi à embaucher un certain nombre de non-unionistes, les 3,600,000 tonnes qui sont sorties des mines la semaine dernière, étaient presque suffisantes pour fournir aux besoins de la nation.

CAUSE INCONNUE

Pressé Canadienne:
Londres, 18.—La cause de l'accident aérien de mardi dernier, au cours duquel le capitaine sir Ross Smith et le lieutenant Bennett ont perdu la vie, ne sera probablement jamais connue. A l'enquête qui a été tenue ici, hier après-midi, le coroner n'a pu obtenir des experts assistants, comme témoins, que les renseignements suivants, à savoir: que l'aéroplane était sans défaut et qu'il n'a révélé aucune défectuosité après l'accident. Le jury a donc rendu un verdict de mort accidentelle par suite d'une méprise. Le coroner a déclaré, après le verdict, que le secret de cette tragédie aérienne avait été enseveli avec les deux aviateurs qui ont péri.

M. Frs. Béliveau, marchand de St-Gregoire, était aujourd'hui aux Trois-Rivières, pour affaires.
M. et Mme J.-A. Lamothe, de St-Césaire, étaient aux Trois-Rivières, pour affaires.

VOTE SUR LA BAISSÉ DANS LES PULPERIES

Pressé Canadienne:
Albany, N.-Y., 19.—Des ordres ont été envoyés à tous les unionistes des Etats-Unis et du Canada, pour demander leur vote sur la proposition qui vient d'être faite par les propriétaires de moulins à papier de réduire les gages de 10 pour cent; telle est la déclaration qui a été faite hier par le président de l'Union Internationale des Fabricants de Papier.

LES GLACES FONT DES DOMMAGES

Pressé Canadienne:
Lindsay, Ont., 19.—Poussées par le vent terrible qui a soufflé sur la région avant-hier soir, les glaces sur la lake Sturgeon ont débordé sur la rive, causant des dommages considérables aux aubas de canots et clubs edifiés sur les bords.

REORGANISATION DE AMES, HOLDEN & CO

Service de la Presse Canadienne:
Montréal, 19.—Les créanciers de la maison Ames, Holden & McCready, Ltd., à une réunion spéciale tenue ici hier, ont formé un comité composé de trois d'entre eux pour coopérer avec d'autres comités semblables d'actionnaires, dans le but de travailler à la réorganisation de cette compagnie.

MAGASIN A LOUER.

Place d'affaires, coin des rues Ste-Julie et St-Aurèle, Trois-Rivières. S'adresser à A. E. Desjardis, 11a rue Lavolette, 1091-20-24.

A VENDRE.

Machine à coudre, petit poêle à charbon, grande table de cuisine, vêtements de bébé, lit, petite chaise pour enfant, etc. S'adresser à 45 rue Du Platon, 3ème plancher, 1092-20.

CANOTS AUTOMOBILES ET ACCESSOIRES

ESSAI GRATUIT — Moteurs amovibles Johnson, légers et rapides; hélices Hyde, accessoires prix réduits; livraison gratuite. Canots, moteurs à bicyclettes. Catalogues gratuits. Canadian Boat and Engine Exchange, Toronto. 15-22-29-6-13-20

CADEAUX

Pour la mariée. Si vous décidez de lui donner soit de l'argenterie ou de la vaisselle ou du verre taillé c'est ici qu'il faut faire votre choix si vous voulez avoir la qualité pour le plus bas prix en ville.



Un très beau choix de Vaisselle Japonaise, Statues de toutes sortes, Jardinières, etc.

Une visite sollicitée. Vous trouverez les prix plus raisonnables que n'importe où ailleurs. Nous avons le plus beau choix de tapisserie en ville, aussi lampes électriques de tout genre.

Madame FRANK MATTON
447, RUE ST-MAURICE 447
TROIS-RIVIERES.
Tél. à Trois-Rivières Tél. au Cap. 1387 1057 r 4

THEATRE IMPERIAL

MERCREDI ET JEUDI
19 et 20 avril

GLORIA SWANSON dans

"LA MARQUE DE COMMERCE DE SON EPOUX"

Titres en français.

En plus comédie désopilante et revue hebdomadaire.

THEATRE GALETTE

MERCREDI ET JEUDI
19 et 20 avril



Betty Compson dans

"THE LAW and THE WOMAN"

Drame intéressant en 3 parties. Histoire montrant jusqu'où va la femme pour aider l'homme qu'elle aime.

COMEDIE
Short & Sweet.

MACDONALD'S Cigarettes



Votre Habit de Printemps tel que vous désirez COUPE HOBBERLIN

Parfait en apparence, matériel et fini.

Vous avez une coupe réelle dans un habit Hobberlin fait-sur-mesure. Belle apparence, style parfait, et ouvrage fait par des tailleurs compétents — donnant ainsi la qualité d'habit qui endure l'usure du temps. Venez voir nos nouveaux prix, nouveaux genres, nouvelles qualités et nouvelles valeurs de printemps.

ENEZ VOIR LES NOUVEAUX STYLES ET NOUVELLES ETOFFES. NOUS VÉNONS DE LES RECEVOIR.

GOLDENBERG BROS.
134-186 RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES



DEMANDEZ A VOIR CETTE SPECIALITE !

CHARLES DION, Limitée.

150, Rue Notre-Dame, - - - Trois-Rivières.

LE "NOUVELLISTE"

Quotidien édité et publié par
La Cie de Publication LE "NOUVELLISTE", Limitée
ROMUALD BOURQUE, - - Gérant.

REDACTION ET ADMINISTRATION

23-25-27, rue Du Platon, Trois-Rivières, P. Q.

TELEPHONES: Administration, 573
Redaction, 585

Membre de la Presse Associée Canadienne.
Représentants dans tous les centres du district.
Correspondants spéciaux à Ottawa, Québec et Montréal.
Sociétaire de l'Audit Bureau of Circulation.

ABONNEMENTS:

VILLE, livraison à domicile, \$6.00 par année; 60c par mois.
PAR LA POSTE, \$5.00 par année.
ETATS-UNIS, \$8.00 par année.

JEUDI 20 AVRIL 1922

Les partis irlandais

Plusieurs se demandent quelle est l'origine des deux partis politiques qui existent actuellement en Irlande: l'Etat Libre et la République.

D'abord, après de longs mois de travail, les Sinn Feiners ont réussi à organiser sous le nom de Dail Eireann, un parlement irlandais. Dans les commencements, comme la guerre civile continuait avec presque autant d'intensité, le cabinet de Londres refusa de reconnaître politiquement le Cabinet de Dublin, et le traita en rebelle, s'opposant par la force armée à ses entreprises, et mettant en prison tous les Sinn Feiners actifs sur lesquels sa police pouvait mettre la main. C'était une guerre spéciale mais terrible tout de même, et qui aggravait de jour en jour la situation.

Avec tout cela, les affaires anglaises n'avançaient guère en Irlande, et l'Irlande elle-même souffrait horriblement de cette guerre intestine; c'est alors que Lloyd George proposa une trêve.

Les négociations furent longues. L'Angleterre voulait garder le plus grand nombre possible de ses positions, tandis que l'Irlande ne voulait pas retourner à l'état d'anarchie dont elle était si heureuse d'être sortie, et envisageait avec épouvante le retour de la guerre civile. Lloyd George, profond psychologue, attendit son heure et lorsqu'il jugea le moment venu, il proposa deux alternatives: ou bien l'acceptation d'un traité anglo-irlandais, ou bien la guerre.

Par ce traité, l'Angleterre n'obtenait pas tout ce qu'elle désirait, mais elle gardait le principal: la souveraineté royale sur l'Irlande, et le contrôle des points stratégiques de la côte irlandaise. Le Dail Eireann accepta le traité, mais à une très petite majorité de quelques voix seulement. En tout cas, par le fait même, l'Etat Libre d'Irlande était fondé, avec l'appui de l'Angleterre. Les chefs du nouveau parlement furent MM. Michael Collins et Arthur Griffith. Comme dernière formalité, des membres du Dail furent délégués à Londres, et apposèrent leurs signatures au bas du traité.

Mais Eamon de Valera qui avait toujours demandé l'indépendance complète de l'Irlande, fut tellement irrité de cet accord, qu'il se gagna les députés mécontents, qui comptent pour tout près de la moitié en Chambre, ainsi qu'une bonne partie de la population, et se mit à faire partout de grandes assemblées publiques pour soulever le peuple en faveur de l'indépendance absolue de l'Irlande. C'est à partir de ce moment qu'on a commencé à avoir en ce pays des républicains ou partisans de l'adoption d'un système de république. Leur nombre augmente de jour en jour et ils ont même réussi à organiser parmi les mécontents une assez forte armée républicaine. Et voilà comment il faut expliquer l'existence de deux partis en Irlande: le Dail Eireann qui gouverne l'Etat Libre, et les mécontents qui veulent la République.

Avec tout cela, la guerre civile a repris de plus belle en Irlande, et l'on ne sait pas du tout quel sera le résultat des élections qui vont avoir lieu prochainement. En tout cas, la lutte sera très chaude, et même les partisans de M. Eamon de Valera se comptent sûrs d'avance de la victoire.

Espérons que d'une manière ou de l'autre la paix sera bientôt rétablie en Irlande, et qu'on verra cesser les troubles qui depuis si longtemps bouleversent ce malheureux pays.

Traité russo-allemand

La nouvelle que l'Allemagne et la Russie ont fait entre elles un traité secret a causé une excitation extraordinaire parmi les délégués de la conférence de Gènes. Presque tous ont condamné en termes très violents la signature de ce pacte qu'on regarde comme un coup direct porté à la conférence économique, ainsi qu'au traité de Versailles et à la paix de l'Europe. On déclare ouvertement que cet accord est une insulte à tous ceux qui ont été invités à la conférence, et l'on n'admet nullement l'excuse de l'Allemagne qui prétend qu'elle ne voyait aucun mal à signer ce traité à Versailles.

Ceux qui prétendaient il y a quelques années que la révolution russe était en grande partie l'oeuvre de l'Allemagne, semblent aujourd'hui avoir parfaitement raison. En envoyant des agents dans l'ancien empire des Czares pour y empoisonner tout l'organisme social, elle ne désirait qu'une chose: changer les idées du peuple russe pour mieux le ramener à elle. Les Teutons paraissent croire qu'ils ont atteint leur but, puisqu'ils ont réussi à faire signer ces jours-ci par les représentants du Soviet à Gènes, un traité officiel entre les deux pays. L'Allemagne espère par ce moyen devenir plus forte et plus riche qu'avant la guerre, car d'après l'accord qu'elle vient de faire avec les bolchevistes, elle pourra prendre le contrôle des armées rouges, ce qui pourrait lui permettre, plus tôt qu'on ne pense, de regarder le traité de Versailles comme nul, et d'envahir de nouveau l'Europe Occidentale avec peut-être plus de succès qu'en 1914.

Devant cette menace grandissante, il est tout probable que la France, l'Angleterre et l'Italie vont incessamment unir leurs efforts pour faire face à la situation et prévenir une autre guerre, car on est bien de vouloir renouveler les haines entre nations, puisqu'on s'est réuni à Gènes précisément pour essayer de rétablir la paix sur des bases solides.

Si les représentants du Soviet bolcheviste ont signé un pacte avec l'Allemagne, c'est sans doute dans le but de donner le change au reste de l'Europe et de la forcer à reconnaître officiellement son gouvernement sanguinaire, puisque les Teutons viennent d'en agir ainsi en faisant une entente avec lui.

On se rappelle que depuis plusieurs années, le Soviet a confisqué en Russie un grand nombre de propriétés appartenant à des étrangers. Eh bien, d'après l'une des clauses du traité qui vient d'être signé secrètement à Gènes, l'Allemagne, contrairement à tous les principes du droit international, consent à ce que la Russie ne remette pas à leurs possesseurs les propriétés qui leur ont été volées; elle se trouve donc à approuver les doctrines et les pratiques du bolchevisme qui sont condamnées par tous les peuples civilisés.

Le traité récemment signé est rédigé en des termes qui indiquent clairement que Russes et Allemands veulent reconquérir leur ancienne influence politique et réclamer des arrangements qui contrecarrent de point en point les conditions imposées par le traité de Versailles. Cette récente alliance entre l'Allemagne et la Russie est une nouvelle menace

Abbey's EFFERVESCENT SALT



"Enfin, j'ai une peau claire"

Les boutons, les clous, et autres éruptions de la peau, proviennent d'un sang impur—dont, souvent la cause est l'indigestion ou la constipation.

Abbey's Effervescent Salt est la préparation la plus simple et la plus efficace, que vous puissiez employer pour purifier le sang; et c'est le laxatif tonique idéal pour tout le système.

MEMOIRES D'UN OCTOGENAIRE

— PAR —
ALFRED DESILETS

(Tous droits réservés)

CHAPITRE VII
Les maisons hantées et les sortilèges.

Pour compléter les traditions ci-dessus, il restait à dire un mot des bois et des maisons hantées par les esprits, et, à parler des sorciers.

D'après le témoignage de personnes vivantes, il y a à peine cinquante ans, les forêts au lac Saint-Paul et le presbytère de Saint-Grégoire furent le théâtre de faits extraordinaires.

Un vieillard, presque nonagénaire, racontait que, se rendant de nuit à son établissement de Saint-Grégoire, par un chemin de pied, en traversant la rivière Doderoy, au Petit-Saul, il s'éleva autour de lui, une clameur effrayante formée de cris de toute espèce d'animaux sauvages s'entredevoquant et se rapprochant de son sentier, avec grand bruit de branches cassées et d'obstacles renversés. Il voulut fuir, mais étant à cheval, il ne put avancer que très lentement, à cause de l'obscurité et de mille obstructions qui étaient semées sur la voie. Toutefois, il parvint à l'orée du bois sain et sauf, sans autre inconvénient que d'avoir des habits trempés par les sueurs.

Plusieurs années après, la paroisse fut érigée canoniquement, et on construisit le presbytère et l'église.

Il y eut une grande querelle entre les habitants, au sujet du presbytère, que les uns voulaient construire en bois, et les autres, en pierre.

Ceux qui opinèrent pour la pierre furent en majorité. L'édifice fut bientôt en état d'y recevoir le curé.

A peine, ce dernier y était-il installé, que le grenier de cette habitation fut, pendant la nuit, rempli de bruits étranges, semblant ceux d'une grande forge où l'on battait le fer, renversant les enclumes sur terre, entassant des masses de chaînes, s'entrechoquaient, retombaient sur le plancher qu'elles ébranlaient avec toute la maison. Il y avait des grincements de scie, des pincements et les bouclements de combattants aux prises, des déchirements d'habits, des plaintes étouffées, enfin tous les indices d'un massacre. Cependant, on montait au grenier et la pièce était vide et tout était dans un calme plat.

Les voisins furent appelés, entendirent tout ce vacarme, sans trouver ni morts ni blessés ni quoique ce soit d'anormal. Ces scènes se répétèrent longtemps, allèrent en s'amortissant et finirent par disparaître.

Quant aux sorciers, la paroisse n'en manquait pas, mais il en est un qui mérite d'être noté. Ses gestes ont beaucoup de ressemblance avec ceux cités par Desmousseaux, dans son traité des Hauts phénomènes de la Magie.

Ces faits ont été le sujet d'une enquête judiciaire et d'un jugement de la Cour.

L'événement a eu lieu chez le père Lamothe.

Un matin, un queteux, pour l'appeler de son nom, entra chez lui et demanda la charité, pour l'amour de Dieu.

— Vous me paraissiez un homme en état de gagner votre vie, en travaillant, lui dit Lamothe, je n'ai rien à vous donner.

— Soit, dit le queteux, aussi, je vous souhaite que le bon Dieu vous bénisse comme vous le méritez.

Il sortit en jetant, un regard de colère, sur le père Lamothe.

Celui-ci, une heure plus tard, étant allé à sa porcherie, porter de la nourriture à trois porceaux, il les trouva droits comme des cierges, la tête en bas et tournant, sur leur groin, comme sur un essieu.

A quelques milles de chez Lamothe, il y avait un homme qui possédait le Petit Albert, un livre contenant toutes les formules employées pour ôter les sorts.

Lamothe y rendit et le ramena chez lui, pour qu'il fit témoin des choses étranges qui s'y passaient. Du reste, il paraît que l'intervention de ce personnage ne pouvait avoir d'efficacité, en cette affaire, que sur le lieu de la scène.

Les mêmes faits étranges s'étant répétés, devant ce nouveau témoin, dont le nom était Richer — si ma mémoire est fidèle — Celui-ci dit: "Il faut premièrement que je fasse revenir le queteux s'il est l'auteur de ces faits, et après cela, nous verrons."

L'attente fut bien de cinq heures. Le soleil venait à peine de se coucher que le queteux tout couvert de sueurs et la figure bouleversée, comme un homme en proie à de grandes souffrances, arriva chez Lamothe.

"Je t'attendais, dit Richer, d'une voix de commandement. Il faut que tu rendes les animaux de Lamothe à leur état premier, autrement, ce sera partie entre nous."

— C'est fait, dit le mendiant.

En effet, les porcs se mirent à manger leur nourriture.

— Ne recommence jamais de pareilles choses, dans mon territoire, ajouta Richer. Au même instant, le queteux disparut et l'on n'eut plus jamais de ses nouvelles.

Les philosophes de notre temps ridiculisent ces histoires et prétendent que c'est rapetisser nos idées que de dire qu'ils y mettaient créance. Si nous la loi nous que et la loi chrétienne, il n'y avait jamais eu de manifestations diaboliques, ces philosophes auraient un point d'appui. Mais l'histoire des Jurés des Egyptiens, des Romains, des Francs et de tous les peuples catholiques en rapportent de semblables. Ainsi, notre réputation n'est pas en cause.

Aux démolitions occasionnées par la construction du presbytère de Saint-Grégoire, ajoutons les circonstances suivantes qui en furent le pendant.

Il s'agissait de faire l'intérieur de l'église et cette tâche incombait à la Fabrique. Le corps de Fabrique était composé, comme partout ailleurs, de trois marguilliers et du curé. Or, il arriva que le curé et un marguillier furent d'opinion à achever le travail, tandis que les deux autres marguilliers s'y opposaient. La partie se serait prolongée indéfiniment si l'évêque de Québec ne fut intervenu. Il nomma un marguillier additionnel. Ce qui eut pour effet de terminer le différend et d'une manière fort heureuse.

Les Récollets de Montréal ayant reçu avis du gouvernement que ce dernier s'emparait de leurs biens et, en particulier, de leur église, coin des rues des Récollets et Notre-Dame, bâtie en 1680.

Ces religieux offrirent d'en vendre toute l'ornementation intérieure, comprenant autels, chandeliers, stalles, colonnes, chapiteaux, plinthes, couronnements, corniches, tableaux et autres, à des conditions extrêmement avantageuses, ce qui fut accepté.

L'intérieur de cette église était l'un des plus beaux et des plus artistiques de la Province et il fut encore l'orgueil des habitants de la paroisse. Des étrangers viennent de loin pour l'admirer, parce que c'est à peine, s'il en existe encore quelques-uns au pays.

MORT DE Mme L. MAGNY

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Madame Léopold Magny (née Marie Paquin), décédée à St-Stanislas, samedi dernier et dont les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale de St-Stanislas, mardi matin au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis de la regrettée défunte qui jouissait de l'estime générale de la population.

Le service a été célébré par M. l'abbé J. A. Ferron, vicaire de la paroisse.

Les porteurs étaient les frères et beaux-frères de la défunte.

Conduisaient le deuil: son mari, M. Léopold Magny; son père, M. Silfrid Paquin, St-Tite; ses frères, MM. Georges et Adolphe Paquin; sa sœur, Mlle Jeanne Paquin, St-Tite; ses beaux-frères, MM. Ludger, Henri Magny, des Trois-Rivières; M. Napoléon Magny, St-Adolphe; Mme Henri Magny, Trois-Rivières; Mme Joseph Thibault, Cap-de-la-Madeleine; ses oncles, A. Ladoeur, St-Tite; M. Majorie Jacob, St-Tite; M. Xavier Veillette, St-Tite; M. Majorie Trudel, St-Tite; M. Théophile Cloutier, St-Prospier; et une foule d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Un grand nombre d'offrande de

COURRIER DE Daveluyville

Daveluyville, 19.—Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mme Julien Demers, décédée à l'âge de 62 ans, après une longue maladie, endurée avec une grande résignation chrétienne. Le service et la sépulture ont eu lieu le 5. Nos sympathies à la famille éprouvée.

—M. Napoléon Boissonault est retenu à sa chambre par une grave maladie.

—Mme Oscar Lemire, de Victoria-ville et Mme J.-B. Brassard, de St-Léonard, étaient en promenade chez M. Benjamin Vignault, la semaine dernière.

—M. et Mme S. Colombe, sont de retour d'une longue promenade dans leur famille.

LORD BYNG DE VIMY A WINDSOR

Windsor, Ont., 19.— Lord et lady Byng de Vimy ont visité la ville de Windsor, hier matin. Une garde d'honneur composée de vétérans que le gouverneur-général du Canada eut sous ses ordres durant la grande guerre, a escorté les nobles visiteurs du point de leur arrivée jusqu'à l'Arsenal où les attendaient les autorités civiles. Le maire Wilson lut à ses hôtes une adresse de bienvenue à laquelle lord Byng répondit. Immédiatement après on présentait à lady Byng trois superbes bouquets de fleurs.

Le plus facile à digérer de tous les aliments!

MACARONI CATELLI

Boîtes à la Cie C. H. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Recettes GRATUITES

VOTRE AUTO EST-IL PRET

Pour cette randonnée que vous vous proposez de faire prochainement? Il serait préférable que vous nous consultiez pour juger si votre char a besoin d'être réajusté avant de vous mettre en route. Vous connaissez ce vieil axiome: — Une once de prévention!

Le public a déjà souscrit la somme de \$30,000 dans ce but. Il n'y aura pas de nominations de magistrats cet après-midi car plusieurs des ministres sont obligés de s'absenter forcément.

Québec, 19.— Le gouvernement provincial a décidé de souscrire la somme de \$10,000 pour aider à défrayer les frais de l'érection d'un monument qui serait élevé en l'honneur du premier cardinal canadien.

ARGALL'S GARAGE Boite Postale 1029
THOS. H. ARGALL, Prop.
AUTOMOBILES ET ACCESSOIRES
Trois-Rivières, P. Q.

Cherchez l'HIRONDELLE sur la Longue Botte Verte



Quelques sous pour un plat délicieux de Macaroni

Non pas parce qu'il coûte si peu, qu'il est si facile à préparer, ou qu'il est plus nutritif que les meilleurs morceaux de viande—mais parce qu'on peut le rendre si délicieux!

Essayez le Macaroni—selon les Recettes CATELLI.

Variez vos menus avec cent plats différents au macaroni—appétissants, faciles à digérer, bon marché. Servez du macaroni avec des restes de viande, ces bonnes tranches tout près des os, ces morceaux qui restent sur le plat et qui ne suffisent pas au repas suivant.

Servez du macaroni avec les restes de fruits et de légumes que toute bonne ménagère n'aime pas à jeter. Servez des pâtes CATELLI avec du poisson, des œufs, du fromage, du pain rassis. A l'énorme valeur nutritive du macaroni ou spaghetti, ces restes donnent du goût et de la variété.

En quelques minutes, avec les pâtes CATELLI, vous pouvez tenter l'appétit le plus difficile et calmer la faim la plus vorace.

Faites-en l'essai aujourd'hui—selon les Recettes CATELLI.

MACARONI SPAGHETTI VERMICELLE
CATELLI

Apprenez à servir des repas légers à meilleur marché. Demandez les 100 recettes GRATUITES de CATELLI. Vous y trouverez la manière de préparer le Macaroni au cratin, à l'italienne, aux tomates farcies, au saumon, au poulet, aux noix, au blé d'inde, aux asperges, aux œufs, au poisson, croquettes de macaroni, etc. Apprenez à préparer toutes les pâtes de Cattelli: spaghetti, nouilles, coquilles, vermicelle. Utilisez les restes. Servez-vous du coupon.

La Compagnie C. H. CATELLI, Limitée, MONTREAL.

100 Recettes Gratuites

La Cie C. H. Cattelli, Limitée, Montréal, Qué.

Envoyez-moi, GRATUITEMENT, les 100 Recettes de CATELLI sur la façon de préparer à peu de frais d'excellents menus avec le Macaroni, le Spaghetti et le Vermicelle de Cattelli.

DETACHEZ LE COUPON

NOM _____

ADRESSE _____

LES BOUEES SERONT PRETES POUR MARDI

Malgré le mauvais temps et le vent violent sur le fleuve, on continue le travail de pose des bouées. L'eau a monté de deux pouces depuis hier.

LE 1er OCEANIQUE

Malgré la température maussade d'aujourd'hui, le travail du posage des bouées entre Portneuf et Montréal se continue activement. Il ne serait pas surprenant que toutes les bouées soient mises en place pour mardi prochain.

La hauteur d'eau

L'eau a monté de deux pouces depuis hier. L'échelle d'étiage marque aujourd'hui 40 pieds et 8 pouces, comparativement à 38 pds et 6 pds hier matin.

De Québec aux Trois-Rivières

Il n'y a qu'une seule barge à vapeur de signalée ce matin, de Québec aux Trois-Rivières. C'est la "McInstry".

Refus des débardeurs

Les débardeurs du port de Montréal ont refusé hier soir la réduction de dix cents par heure qui leur avait été proposée par la Shipping Federation pour la présente année de navigation.

Le canal Lachine

Montréal, 20.—Le canal Lachine a été ouvert officiellement à la navigation pour la saison de 1922, hier, lorsque le "Lady Grey", de la marine du gouvernement, le remonta jusqu'au pied du canal Soulanges qui est encore encombré par les glaces. A cet endroit les places se sont accumulées jusqu'à soixante pieds de hauteur.

Le premier océanique

Il est tout probable que ce n'est pas le "Cornishman" qui nous arrivera de l'océan cette année. On donne maintenant la chance au "Bilbster" de la Canada Steamship Lines.

Le "Montcalm"

Le brise-glaces "Montcalm" est parti hier midi de Québec pour le détroit de Cabot. Il a avec lui deux vaisseaux-phares qui seront installés dans le golfe.

Un nouveau service

La compagnie Eaton-Nelligan Shipping Company Limited, récemment établie, annonce qu'elle fait charger aujourd'hui à New York plusieurs barges à destination de Québec et de Montréal. Ces barges commencent le nouveau service aussitôt qu'elles auront pris leurs cargaisons. Elles apporteront surtout du charbon des ports américains à Québec, Montréal et Ottawa. Pour leur retour aux Etats-Unis, elles prendront principalement de la pulpe de bois et des colis. Ce sont les propres remorqueurs de la compagnie qui remorqueront ces barges.

L'"Elysia" à Montréal

Afin de faciliter le transport des nombreux voyageurs qui se rendent ce printemps en Europe, la compagnie Anchor fera venir à Montréal le steamer "Elysia" qui faisait le service entre l'Angleterre et les Indes. Ce navire partira de Montréal les 26 mai et 23 juin pour Glasgow. L'"Elysia" ne transporte que des passagers de cabine. C'est ce qui est annoncé par la compagnie Robert Reford, agent de la ligne Anchor à Montréal.

Importation des chiens

Des avis reçus par la compagnie du Pacifique Canadien, du sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, annoncent que l'ordre ministériel du 25 avril 1919 interdisant l'importation de chiens de la Grande-Bretagne et de l'Irlande a été abrogé à la suite d'informations que la rage a cessé d'exister chez les chiens dans ces pays depuis huit mois.

PROFESSION RELIGIEUSE

Mlle Juliette Clément qui a fait profession le 28 février, à la maison des Dames de la Providence, à Montréal, est maintenant rendue à Hawkesbury, dans une nouvelle mission.

IL DEMENAGE

(De notre correspondant) Shawinigan-Falls, 20. — M. J. D. Germain a transporté son magasin d'accessoires électriques, ces jours derniers, dans le bloc de M. A. E. Guilmette, voisin de la Banque Canadienne de Commerce. Le local qu'il occupait près du théâtre Auditium, sur la 5ème rue, sera occupé au 1er mai, par M. J. Giguère, entrepreneur électricien.

UN REGAIN D'ACTIVITE INDUSTRIELLE

C'est ce que constate l'ingénieur du Cap de la Madeleine dans une lettre au conseil municipal. Ford établira-t-il une usine au Cap?

UN PLAN D'ACTION

(De notre correspondant) Cap de la Madeleine, 20. — A la séance de cette semaine au conseil municipal, l'ingénieur de la cité, M. Roméo Massette, a soumis l'importante lettre suivante, adressée au maire et aux échevins.

Il existe maintenant dans l'industrie un regain d'activité. La période de dépression qui s'était abattue un peu partout par suite de la guerre laisse le pas. L'industriel renait à la confiance. Si mes informations sont correctes, et je le crois, vu qu'elles sont d'une source des passablement autorisée, le capital étranger aura jeté les yeux sur notre province pour l'exploitation de plusieurs de ses industries. Shawinigan-Falls, Drummondville, Louiseville, etc., auraient atteint des résultats très appréciables. Drummondville, pour un cas particulier, aurait réussi à obtenir une usine qui donnerait de l'emploi à plusieurs milliers de personnes.

Devant ces faits je me suis demandé pourquoi le Cap de la Madeleine n'aurait pas aussi ses chances. Notre site est magnifique, terrain élevé, sec et bien drainé. La superficie de la ville est de 4,325 acres dont sept cents sont la partie construite. La ville s'est imposée des sacrifices énormes pour compléter ses systèmes d'aqueduc et d'égouts. Sa voirie se développe normalement. Dans la partie construite, l'éclairage des rues, la protection contre le feu, l'investissement de l'industrie existent et sont en rapport avec les exigences de la population. Les départements du feu et de la police sont très bien outillés pour répondre aux demandes. Tout maintient maintenant en notre faveur et fait que nous pouvons maintenant entrer en lice de compétition avec les villes sœurs, nos voisines.

Vous voudrez bien me pardonner d'aborder cette question, à ce moment. Cependant je vous ferai remarquer que le rôle de l'ingénieur est de construire, est-il aussi agréable en temps de paix qu'il est pénible en temps de guerre lorsqu'il faut détruire. C'est au point de vue de l'ingénieur que je me place n'ayant pas d'autre but que celui de voir grandir votre ville et bien se développer. Nous y réussissons en autant que nous sommes des usines, car elle devient une ville industrielle.

Je ne veux pas anticiper aucunement sur les prérogatives du conseil, et je serais heureux s'il voulait bien prendre tout le bénéfice de ma suggestion. Nous ne pouvons nous faire connaître à moins d'établir un plan d'action et de le montrer à l'étranger, le forcer chez lui. Je sais que la ville est à la 2ème, mais y aurait-il pas moyen que son patronage du conseil, les chefs d'usines, le commerce, l'immobilier et les banques locales s'uniraient dans un commun effort pour émettre un plan d'action.

JUGEMENTS EN COUR DE PRATIQUE

L'hon. juge Duplessis prononce de nombreux jugements, hier matin, dont un regardant la minorité d'une des parties dans une action MINORITE RELATIVE.

LES TRAVAUX DE L'AQUEDUC AU CAP

(De notre correspondant) Cap de la Madeleine, 20. — Le conseil municipal, à sa dernière réunion, a adopté une résolution autorisant l'ingénieur de la cité à continuer les travaux de l'aqueduc et des égouts et à employer de préférence des propriétaires et locataires qui doivent des arriérés à la corporation et à s'entendre avec eux pour que leur travail soit en même temps le paiement de leurs taxes.

AVONS-NOUS UN TRIBUNAL DU MAGISTRAT?

Voilà la question que se posent les avocats des Trois-Rivières depuis que le gouvernement de Québec a décidé d'enlever aux juges de la Cour Supérieure juridiction dans la Cour de Circuit.

LETRE A QUEBEC

Existe-t-il ou n'existe-t-il pas une Cour de magistrat pour le district des Trois-Rivières? Cette question, qui n'avait jamais inquiété personne, devient le principal sujet de conversation entre les membres de la profession légale depuis que le gouvernement Taschereau a décidé d'enlever aux juges de la Cour Supérieure juridiction dans les causes de la Cour de Circuit dans les districts où existe une Cour du magistrat de district.

Hier matin en Cour de pratique l'hon. juge L.-N. Duplessis n'a pas voulu entendre les requêtes, motions, etc., qui relèvent de la cour de Circuit à cause de l'obscurité et même de la loi à ce sujet.

La "Gazette Officielle de Québec", dans son dernier numéro, annonce qu'à partir du 22 mars dernier, la juridiction des juges de la Cour Supérieure est suspendue quant aux causes relevant de la Cour de Circuit, dans les districts où il y a une Cour de magistrat.

Une question est donc de savoir s'il y a une Cour de magistrat aux Trois-Rivières, et comme il y a divergence d'opinion à ce sujet, le protonotaire de la Cour Supérieure, M. J.-A. Provencher a écrit à Québec pour tirer l'affaire au clair.

Le juge Duplessis a fait remarquer qu'en 1878, le gouvernement Joly avait aboli les Cours de magistrat qui n'étaient pas en existence en janvier 1874. Le magistrat Barthe, et plus tard, le magistrat Moïse Deslats ont siégé par après, cependant.

M. François Deslats a rappelé que la Cour du magistrat avait été abolie vers 1885 ou 1886, et M. Fortunat Lord, à son tour, a fait part d'une cause où il agissait comme avocat et où il a prétendu qu'il n'y avait pas de Cour du magistrat aux Trois-Rivières. Le juge Drouin qui entendait la cause a donné raison à Me Lord.

Mes F.-X. Lacoursière et Léon Lajoie ont aussi pris part à la discussion, et le juge Duplessis a décidé d'attendre la réponse de Québec avant d'en venir à une opinion arrêtée. "C'est une difficulté considérable de découvrir s'il y a une Cour de magistrat ici", a-t-il dit. Il est vrai que M. Marchildon a été nommé magistrat, mais c'est comme président de la Cour des Sessions de la Paix, on observé certains avocats.

Le président du tribunal a définitivement déclaré que l'avis sur le rôle portant qu'il entendrait les causes de la Cour de Circuit était non avéni à cause des raisons ci-dessus, et aussi parce qu'il ne sait pas si ce serait à son tour de siéger, si les juges de la Cour Supérieure doivent continuer à entendre ces causes, aux Trois-Rivières.

Par la nouvelle loi, le greffier de la Cour de Circuit ne se trouve aucunement affecté.

DEVANT LE MAGISTRAT

La Cour des Sessions s'est ouverte ce matin un peu en retard par suite de la présence de la plupart des avocats au mariage de leur confrère, Me Méthot avec Mlle Normand, fille de Son Honneur le maire Normand.

Plusieurs rapports de dépositions ont été déposés devant Sa Seigneurie le magistrat Marchildon.

La défense dans la cause de Raoul Frigon, maître de poste de St-Hévé, accusé de vol d'argent dans des enveloppes, viendra le 22 avril.

Le magistrat Marchildon a prononcé trois sentences de \$5, chacune contre Salomon Lambert trouvé coupable de pêche illégale et d'avoir gardé du poisson en sa possession.

La Cour des Sessions est alors adjournée à demain matin, alors que deux femmes de cette ville seront traduites par les officiers de la Commission des Liqueurs pour vente de boisson sans licence.

BEAUTE DE LA PEAU

Voilà ce que toute femme désire et elle peut l'obtenir en faisant usage de l'Onguent du Dr. Chase. L'usage de cet onguent fait disparaître les pustules, les boutons à tête noire et les taches de rousseur et il laisse la peau souple, douce et soyeuse. Chez tous les marchands ou d'Edmonton, Hayes & Co., Ltd., Toronto, l'échantillon gratuit si vous nous donnez le nom de "Le Nouvelliste".

Une tragédie se produit et on trouve le cadavre de Phil sur le plancher, un revolver à ses côtés. Julien est arrêté comme son meur-

trier. Margaret est certaine de l'innocence de son mari, mais ce dernier est arrêté et conduit en prison, le jour même que Margaret donne naissance à son premier enfant.

Clara, la véritable meurtrière, confesse son crime le jour même où Julien allait être exécuté par les officiers de la Commission des Liqueurs pour vente de boisson sans licence.

Le bonheur revient au foyer avec la réunion des deux époux.

Le Nouvelliste

LE CONCERT DE LEO-POL MORIN

Quelques dilettantes n'ont pas hésité à venir entendre, hier soir, un pianiste canadien, M. Leo-Pol Morin, qui a étonné son auditoire, à l'Hotel de ville, par la souplesse de son jeu et son étonnante virtuosité.

Cet auditeur des plus connaisseurs et des mieux choisis se montra fort sympathique à notre pianiste canadien qui fut applaudi chaleureusement.

M. Morin s'attira l'admiration de ceux qui étaient dans la salle dès le début par cette œuvre magistrale qu'est le Carnaval de Schumann.

Le pianiste emporta aussi un grand succès dans la Polonaise de Chopin, qu'il termina en finale.

Mais M. Morin se montra surtout très puissant et très fort dans les pièces modernes qui furent accueillies avec enthousiasme, tellement l'artiste était sincère et épris de son sujet.

La Cathédrale engoulée de Debussy fut l'autre et à son interprète une belle manifestation sympathique.

En somme, les quelques auditeurs qui ont été entendus Leo-Pol Morin ont été enchantés de leur soirée et ne regretteront certainement pas d'avoir entendu un de nos meilleurs pianistes canadiens qui a su donner, hier soir, un programme des mieux goûtés et appréciés.

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Carnet Social

M. et Mme D. Robitaille et leur fille Jeanne, ainsi que Mme Arthur Baquet, de Montréal, sont les hôtes de M. Charles Lafond, architecte de la rue Alexandre.

Mme L. P. Roy, de la rue Bonaventure, est allée à Québec, pour quelques jours.

M. l'abbé H. Martin, vicaire à St-Léonard, était hier en visite chez sa mère, Madame Vve. M. Martin, pensionnaire à l'Hôpital St-Joseph, de cette ville.

M. Edmond Cloutier, de la rédaction du "Droit" était de passage en ville dimanche dernier, à l'occasion de la fête de Pâques.

M. Maurice Joly, du Cap de la Madeleine, comptable à la Banque Hochelaga de cette ville, est en visite chez ses parents à Saint-Gabriel de Brandon.

M. et Mme J.-A. Comeau, de la Tuque, en promenade chez ses parents de cette ville, pour les vacances de Pâques.

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste

MONTRÉAL A UN PORT CRÉÉ À COUP DE MILLIONS

La vingtième partie du montant englouti dans le port de Montréal ferait du port de Trois-Rivières un port incomparable, unique au monde.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières.

UNE CAUSE SUR LES ODEURS DE LA WAYAGAMACK

Suite de la Page 1

La Cour de magistrat entendrait les causes de la cour de circuit et M. Marchildon demeurerait le magistrat de la cour des sessions de la paix, exclusivement.

IMBROGLIO A RESOUDRE

L'imbroglie qui existe actuellement sur la question de la juridiction des tribunaux dans les causes de la cour de circuit serait bientôt tranché par le gouvernement provincial. Comme on le verra dans une autre colonne, l'hon. juge Duplessis et certains avocats se sont demandés s'il existait une cour de magistrat dans le district des Trois-Rivières. L'opinion quasi-unanime est qu'il n'existe pas semblable tribunal et, que M. le magistrat Marchildon est magistrat de la cour des sessions de la paix. Dans de tels cas, les causes de la cour de circuit relèveraient comme avant de la cour supérieure.

Mais ce que le gouvernement à l'intention de faire, c'est précisément d'établir une cour de magistrat aux Trois-Rivières avec un magistrat titulaire. M. le juge Marchildon se trouvera ainsi exempté de faire les comparutions en cour des sessions, ici, à Arthabaska, à La Tuque, et autres endroits où il va régulièrement. La nouvelle cour de magistrat entendrait les causes de la cour de circuit.

Le titulaire du nouveau poste judiciaire serait déjà choisi, et il n'y aurait plus que son acceptation à donner pour rendre la nomination certaine. Le nouveau magistrat serait Me F.-X. Lacoursière, C.R. M. Lacoursière a une pratique de plusieurs années, est conseiller du roi, et s'est surtout fait remarquer comme un habile criminel. Il occupe en plus la position de recorder pour la ville du Cap de la Madeleine, de sorte qu'il se trouve aussi à avoir une bonne expérience judiciaire. Il n'est pas certain, cependant, qu'il accepte à cause de sa nombreuse clientèle.

423 MINES OUVERTES

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

Pressé Canadienne

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE

LE NOUVELLISTE



A Votre Service
Pas besoin d'être avocat

Pour plaider sa cause auprès du public à la recherche d'occasions. Si vous avez quelque chose à vendre, servez-vous des "Petites Annonces Classifiées" du "Nouveliste".

C'est un avocat qui ne charge pas cher et qui plaide bien.

LES RESULTATS SONT GARANTIS

ANNONCES CLASSIFIEES

35cts. pour 25 mots ; 1c. par mot additionnel

AUTO CHEVROLET "490" à vendre. Véritable occasion pour prompt acheteur. S'adresser 1-0 Notre-Dame, 1064-13-j.n.o.

AUTO "HUDSON" Super-Six, à vendre. Très bon marché pour prompt acheteur. Valeur \$1800, pour \$1300. S'adresser à la pharmacie Pelletier, 47 rue Du Platton, Trois-Rivières. 1082-19-3-fs

A VENDRE. — Jolie propriété dans le centre de la ville, genre "Bungalow", 7 appartements, système de chauffage, avec toutes les dernières améliorations. S'adresser à M. P.-A. Turcotte, 10 rue St-Denis. j.n.o.

A VENDRE. — Maison en briques avec beau grand terrain d'environ 90 pieds carrés y compris un magnifique jardin de toute sorte d'arbres fruitiers. S'adresser à 80 rue St-Charles, 1045-11-j.n.o.

A VENDRE. — Transformateur, 150 watts, 110 volts, 60 cycles, voltage de 1 1/2 à 30 volts, à vendre à moitié prix. S'adresser à 193 rue Ste-Ursule. Téléphone 1437-w.

A VENDRE. — Transformateur, 150 watts, 110 volts, 60 cycles, voltage de 1 1/2 à 30 volts, à vendre à moitié prix. S'adresser à 193 rue Ste-Ursule, Téléphone 1437-w.

A VENDRE. — Immediatement, pelle de cuisine avec appareil pour eau chaude. Lits double neuf, avec ressorts matelassés et oreillers. Aussi un set de chambre complet. 241 DeNoue 1090-20-2-fs.

A LOUER. — "Flat" très bien chauffé, poêle électrique, 31 tiroirs, etc. Aussi beaux logements au centre de la ville. S'adresser à 92 rue Notre-Dame. Tél. 906-923-15-j.n.o.

A LOUER. — "Flat" très bien chauffé. Améliorations modernes. Planchers en bois franc. S'adresser: Dr Dandurand, 1-9 Lavolette, Tel. 635-15-j.n.o.

BARBIER DEMANDE. — Un bon barbier seulement devra faire application. S'adresser à Jules Dargis, 66 Des Forges. 1080-20-0-fs.

BOIS DE CHAUFFAGE. — Bois mort de 1 pied et bois franc de 1 pied à vendre. Prix modérés. Prompt livraison. Eugène Duval, 17 rue Lavolette, téléphone 1342-1. 1082-31-24-fs

CHANTECLERC prime; œufs post-incubation \$5.00 la couvée de 15 œufs. Aussi 6 coquets \$5. à \$10. chacun. L.-E. Coulombe, Ste-Angele de Laval, J.-E. Coulombe, Ste-Angele de Laval, 29-j.n.o.

FERME A VENDRE: comprenant 4 1/2 arpents de largeur par 2 1/2 de long. Mais à neuve, cœur, grande grange, hangar grain, nouilleries, coler as et hangar à bois, 7 arpents de terrain laburé. Excellente occasion pour un prompt acheteur. Cette ferme est située à un mile de St-Fee, voisin d'une buanderie et de l'école. Pour plus d'informations s'adresser à M. P.-A. G. au 30 Du Platton, Trois-Rivières. 901-4-2-fs

GRAND EMPLACEMENT pour résidence d'été, situé dans la Banlieue, en face de la résidence de M. Bruno Trépanier. A deux milles du centre de la ville. S'adresser à L. Magny, 1086-20-0-fs

LOTS A CONSTRUIRE. — 20 x 75, magnifiquement situés dans le village Ste-Angele de Laval. Prix et conditions en s'adressant à Henri Bourque, Ste-Angele de Laval. Tél. rural. 1096-1-4-0-fs

MENAGE A VENDRE: — Set de chambre, couchettes d'enfants, aussi couchettes en fer, double, étager, verrières, vaisselles, prélatris, porte-parapluies, etc. S'adresser à 1208 Ste-Julie, 1076-18-20-22

LA BOURSE

MARCHE DES GRAINS

Cotations de Keating & McRae, Trois-Rivières.

	Ferm.	Max.	Min.
Chicago:			
Blé:			
Mai, 142 7-8 à 3/4	143 1/2	141	
Juillet, 125 3/4 à 3/8	125 7-8	124 3-8	
Sept., 118 1/4 à 7-8	120	117 3/4	
Mais:			
Mai, 61 1/4	61 3/4	60	
Juillet, 64 7-8 à 65	65	63 1/2	
Sept., 67 3-8	67 3-8	66 1-8	
Avoine:			
Mai, 37 1/4	37 1/4	37 1-8	
Juillet, 40 1/2	40 1/2	39 7-8	
Sept., 42 1/4	42 1/4	41 3/4	
Winnipeg:			
Blé:			
Mai, 140 5-8	141	138 1/2	
Juillet, 138 7-8	139	137 3/4	
Avoine:			
Mai, 49 3/4	49 1/2	48 7-8	
Juillet, 49	49 1/2	48 1/4	

NRW-YORK CURB

Cotations fournies par Keating & McRae, Trois-Rivières.

	Offre	Dem.
Carib Syndicate	5 1/2	5 5-8
Cities Service	228	230
Gillette	220 1/2	222
Gulf Oil Corporation	465	420
Humble Oil Limited	223	228
Imperial Oil	102	104
International Petrol.	16 1/4	17
Magnolia Petroleum	155	160
Maracaibo Oil	22 1/2	22 7-8
North American Pulp	2 1-8	2 7-8
Simms Petroleum	10 7-8	11 1-8
Skelly Oil	6	6 1-8
Saguenev Pulp	1 7-8	2
Saguenev Pulp Pfd.	2 1/2	3
Magma Copper	28 3-8	29 1-8

LES LISTES ELECTORALES EN IRLANDE

Dépêche spéciale: Dublin, 20. — M. Eamon de Valera se dispose à contester la validité des prochaines élections irlandaises sous le prétexte que les listes actuelles des électeurs sont défectueuses. A la dernière session du Dail Eireann et dans ses correspondances avec le président Griffith, il a toujours prétendu que les présentes listes électorales sont irrégulières parce qu'elles contiennent plusieurs noms qui devraient être retranchés et plusieurs autres qui ont été omis et devraient être ajoutés.

Dans sa correspondance avec M. Griffith, il a demandé maintes et maintes fois, la préparation d'une nouvelle liste plus correcte, mais ses réclamations ont toujours été refusées sous le

WAYAGAMACK PULP & PAPER COMPANY LIMITED

Obligations 6% - première hypothèque

Echéance, février 1931

Tout indique que l'industrie des pâtes et papiers est à un tournant favorable. — Avec la reprise des affaires, les titres d'entreprises sérieuses et bien gérées sont certains d'acquiescer une plus-value considérable. — A l'analyse, on se convaincra que l'obligation aujourd'hui offerte se présente à un prix bien au-dessous de sa valeur intrinsèque. — Le portefeuille y trouve l'occasion d'un placement sûr, parfaitement garanti. — A l'attrait du revenu élevé s'ajoutent les meilleures perspectives de gain important à réaliser dans un proche avenir.

Au prix de 77.50 et intérêts, rapporte 8%.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
MONTREAL 160, rue St-Jacques QUEBEC 74, rue St-Pierre
(MAISON FONDÉE EN 1867)

BOURSE DE MONTREAL

Service de la Presse Canadienne: Montréal, 19. — Contrairement à l'activité manifestée hier, la Bourse indiquait ce matin, une tendance générale à la baisse. L'Abtibi a baissé de 1-8 point à 51. Le Brompton a baissé de 29 à 28 1/2 et la Laurentide de 70 1/2 à 67.

Le Brésilien qui était hier à 45 1/2, s'est vendu à 45 1/2. L'Asbestos a baissé de 63 1/2 à 62; le Consolidated Smelter, de 24 3-8 à 24; le National Breweries, de 57 1/2 à 57, et le Québec Railway, de 26 1/2 à 26 1/2.

Dans la jeunesse, les heures valent; dans l'âge mûr elles marchent; dans la vieillesse elles rampent.

Pour Guérir la Toux

Ce n'est pas tout de calmer l'irritation et d'arrêter la toux, il faut aussi fortifier le système et le rendre capable de rejeter le rhume. Le Sirop Mathieu, de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue, est un tonique effectif réunissant les propriétés curatives du goudron, ainsi que les qualités fortifiantes de l'Extrait de Foie de Morue, et autres médicaments précieux. Mais, pour tous les cas on obtient un soulagement immédiat quelque soit la gravité de la toux.

La vente immense du Sirop Mathieu est preuve de son mérite.

SIROP DE GOUDRON ET EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE Mathieu ARRÊTE LA TOUX

En vente partout, gros flacons.
CIE J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE, P.Q.
Philippe Bigus, C.R. Casseur Postal 310
Wilfrid Gariépy, C.R. Edifice Fawcett
Georges Gouin, B.A. Trois-Rivières

Cartes Professionnelles

MEDECINS

11.00 à 12.00
Consultations: 2.30 à 5.30
7.00 à 8.30

Docteur ACHPISSE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Ancien interne des Hôpitaux de Paris. Ancien chirurgien de l'armée française. Chirurgie générale. Maladies des femmes. Maladies du nez, de la gorge et des oreilles. 34, rue Bonaventure, Trois-Rivières

Bureau, Bigué, Gariépy & Gouin
AVOCATS
4 rue Des Forges
Téléphone 592

C. H. ROBICHON Léon Méthot
AVOCATS
Edifice Banque d'Hochelega
Entrée: rue Hart Trois-Rivières

Dr AUGUSTE PANNETON
65A Avenue Lavolette
Spécialiste pour maladies des yeux des oreilles du nez et de la gorge.
Consultations: de 1.30 à 5 p.m. ou par rendez-vous.

NOTAIRES

A. LEBRUN
NOTAIRE
Courtier en immeuble Assurance Feu.
ARGENT A PRETER
Examen de Titres
Tél. 421. 23 rue Bonaventure

VICTOR ABRAN
NOTAIRE
Bureau: Tél. 717. Résidence: 1071
Argent à prêter. Assurances Collections
Bureau à la Pointe-du-Lac tous les samedis midi et lundi midi.
28 rue St-Joseph Trois-Rivières.

OPTICIENS

Téléphone 672
J. P. MEUNIER, O.D.
Spécialiste pour
LA VUE
42 rue Des Forges Trois-Rivières

CARTES D'AFFAIRES

GLORY CHINESE CAFE
REPAS A TOUTE HEURE
Ouvert de 6.30 a.m. à 2.30 a.m.
64, rue Des Forges, Trois-Rivières
Spécialité:
Tabacs, Cigares et Cigarettes.
THE CHINOIS.

J. H. GIROUX
Marchand de charbon en gros et détaillé
Charbon Anthracite et Bitumineux
Bureau: 153A rue Notre-Dame
Chambre 18, Edifice Balcer.
Entrepôt: Rue du Fleuve Trois-Rivières

CAFE BOSTON

Pour Dames et Messieurs
Repas à toutes heures
Satisfaction garantie
Service poli et courtis
8, rue Badeaux Trois-Rivières

Hôtel Continental
Entièrement renové.
SERVICE PROMPT ET COURTOIS
MM. les Voyageurs de Commerce trouveront ici tout le confort désiré à prix modéré
J. LUCIEN DUFRESNE
PROPRIETAIRE

CAFE BOUILLON

Le Café Bouillon est ouvert de 6 hrs. a.m. à 2 hrs. a.m. au
No 205, rue Notre-Dame
TROIS-RIVIERES.

Téléphone Bell 910w
HENRI BELLEFEUILLE
ombier, Poseur d'Appareils de chauffage à Vapeur à Eau Chaude.
Boutique et résidence:
rue Ste-Julie, Trois-Rivières.

VALERE GARCEAU
TÉL. 1241W
Entrepreneur plâtrier, travaux d'entretien de toutes sortes. Cimentage de maisons, en petite pierre ou imitation de briques ou en pierre de taille. Travail prompt, garanti et à prix modéré.

Annoncez votre commerce dans les colonnes du "Nouveliste", si vous voulez en avoir des résultats

L'INDUSTRIE

L'industrie est la base de la prospérité.

Les valeurs industrielles commencent leur marche ascendante.

La chaux est essentielle à la fabrication des papiers d'emballage. L'industrie de la chaux présente donc des avantages extraordinaires; au capitaliste averti de s'en prévaloir.

Les \$200,000.00 d'obligations 7% avec boni 25% d'actions ordinaires de la "ST-MAURICE LIME CO., LTD" échéance de 2 à 10 ans à un rendement plus que satisfaisant jouit du privilège de participer aux bénéfices des opérations. Nous recommandons cette valeur.

LA COMPAGNIE D'OBLIGATIONS ET DE PLACEMENTS DES TROIS-RIVIERES, LIMITEE.

CHANGEMENT D'HORAIRE

Un changement dans la cédule des trains à passagers sera effectué le

30 Avril 1922

Pour plus d'informations, s'adresser aux agents.

VENTE PAR LE SHERIF

CANADA, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 52, COUR SUPERIEURE

Alphonse Brière, demandeur, vs
Diamis Gélinas, défendeur.

Le lot de subdivision No 14 du lot officiel No 183 du cadastre hypothécaire de la paroisse de St-Boniface-de-Shawinigan. Pour être vendu la porte de l'Église de la paroisse de St-Boniface-de-Shawinigan, dans le comté de St-Maurice, le deuxième jour de mai prochain 1922, à heure du matin (heure solaire) Bureau du Shérif, Trois-Rivières, 19 avril 1922.
Phil. L. LASSONDE, Shérif.

CANADA, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 180, COUR SUPERIEURE
J. Frank Lessard, demandeur, vs
Philippe Gélinas, défendeur.

Partie No 50 du sixième rang du canton de Shawinigan, pour la paroisse de St-Mathieu, avec maison.
Pour être vendu à la porte de l'Église de la paroisse de St-Mathieu, dans le comté de St-Maurice, le troisième jour de mai prochain 1922, à dix heures du matin (heure solaire). Bureau du Shérif, Trois-Rivières, 19 avril 1922.
Phil. L. LASSONDE, Shérif.

Deux éditions par jour du "Nouveliste".

Pour donner meilleure satisfaction à ses abonnés et afin que le journal soit rendu le même soir dans toutes les parties de la province, le "Nouveliste" publie deux éditions par jour depuis une semaine. La première édition paraît à midi et la deuxième à trois heures de l'après-midi.

A l'avenir, la première édition du "Nouveliste" sera en vente sur la rue à compter de midi chaque jour.

DECES DE M. W. LAVOIE

Il nous fait peine d'annoncer le décès de M. Wilfred Lavoie, décédé dimanche soir à sa résidence rue Ste-Marguerite.

PARADIS & FILS
90, rue Des Forges. Tél. 482.
20-21-22.

A VENDRE Truck "Ford"
Bonne condition.
Chance exceptionnelle.
S'adresser à
446, RUE ST-MAURICE
Trois-Rivières.

SPORT

Suite de la Page 3

**QUILLES A
S. JAWINIGAN F.**

Mardi soir, les Commis de Banque ont essayé de prendre une revanche de la défaite qu'ils avaient subie aux mains des Essoufflés, jeudi de la semaine dernière.

Malgré tous les efforts des "Crappauds" arrosés de "Sirop", conduits en "Bateau" par les "Démons" du capitaine Ladouceur, les Banquiers durent se contenter d'une nouvelle défaite en perdant les 3 parties.

Les honneurs de la soirée revinrent à M. Art. Lupien des "Essoufflés" qui joua une partie simple de 130, et un total de 329 pour les 3 parties. Vraiment Arthur était dedans hier soir.

En un autre côté, l'étoile du jeune Ruel ne a pas brillé de son éclat habituel mais en revanche, Désilets se comporta très bien, jouant 49 points de plus qu'à la dernière partie. Plante des Banquiers joua une partie simple de 116.

Le temps de Pâques étant passé, il n'y avait pas de "coqs" sur le marché. Pas de chance pour les amateurs de volailles.

Les Commis de Banque

Malpeau.....	87	84	84	255
Désilets.....	86	98	87	271
Plante.....	88	116	78	282
Ruel.....	93	103	99	295
T. Ladouceur.....	101	86	82	269

455 487 430-1372

C.P.R.

Les Essoufflés

Lupien A.....	89	130	110	329
Houde.....	88	85	80	253
Lefebvre.....	91	82	100	273
St-Hilaire.....	106	100	89	295
Mallette.....	108	96	94	298

482 493 471-1448

Les Essoufflés gagnent 3 parties.

SUR LE FIL

(Service de la Presse Canadienne)
New-York, 19. — Les Etats-Unis ont une toute autre liste de champions amateurs de la boxe à la suite du tournoi qui vient de se terminer.

Il fallut quatorze heures de bataille pour décider des huit championnats du tournoi.

Voici la liste des nouveaux champions: 112 livres: — T.-L. McManus, Pittsburgh; 118 livres: — Sid Terris, New-York; 126 livres: — George Fifeild, Toronto; 135 livres: — Joe Ryan, Pittsburgh; 147 livres: — Harry D. Spions, Gary, Ind.; 160 livres: — William Antrobus, New-York; 175 livres: — Charles McKenna, New-York; poids légers: — John Williams, San Francisco.

Les champions qui ont été choisis après les nouveaux règlements en usage dans les Jeux Olympiques sont invités de prendre part au tournoi amateur qui aura lieu à San Francisco, le mois prochain.

Boston, 19. — "Texas Pick" Davis, le perpétuel prétendant au titre de champion lutteur poids lourd du monde, aura encore une autre chance de remonter et strangler Lewis à l'arène de Boston dans un match finit.

Le vainqueur devra prendre deux chutes sur trois.

New-York, 19. — Les coups sûrs ont été à l'ordre du jour dans les deux ligues majeures, hier. Cleveland et Philadelphie Athlétiques ont fait 22 coups sûrs contre leurs adversaires.

Pittsburgh a pris toutes les parties contre le Cincinnati. Les frappeurs de la ligue de New-York se sont fort distingués hier. Snyder et Groh se battant en évidence dans la Nationale, et Scott et Chang prenant les honneurs de l'Americaine.

Détroit a perdu sa cinquième partie contre le Chicago.

Fournier, des Saint-Louis de la Ligue Nationale est le seul homme à avoir frappé un coup de circuit au cours de la journée d'hier.

Boston, 19. — Deux Canadiens participeront au Marathon de Boston qui doit se disputer aujourd'hui: Edouard Fabre, de Montréal, et Albert Smoke, de Hamilton, Ontario.

Fabre a déjà gagné l'épreuve de 1916. Parmi les autres concurrents on remarque le gagnant de 1921, Frank Suna, de Paulist A.C., de New-York, qui établit un nouveau record de piste pour les 25 milles en parcourant la distance en 2 heures, 18 minutes et 57 secondes et 3 cinquièmes.

**CONCOURS D'ECHECS
DES CHEVALIERS**

Classe A

Le classement final dans le concours d'échecs des Chevaliers de Colomb est le suivant: 1er, Alphonse Laurin; 2e, M. Barrette; 3e, l'abbé Dionis; 4e, l'abbé J. Jacob; 5e, P. F. Pisonneau; 6e, J. A. Peltier; 7e, J. A. Boisjoli; 8e, Maurice Bellefeuille.

Classe B

1er, Robert Tourville; 2e, Léo Pisonneau; 3e, Emile Mottet et Antoine Lardain, ex-aequo; 4e, Albert Marchand; 5e, Maurice Garceau.

PARTIE REMISE

La rencontre pour un pari de \$25.00 qui devait avoir lieu entre les cinq meilleurs joueurs de la salle Canada et le V.C.C. de la C.O.N.C. a été remise à plus tard par suite de la maladie du capitaine Cadorette du Canada.

Vendredi soir, le Victoria de la Ligue des quilles de la cité, rencontrera l'équipe de la Maison J. N. Godin dans un concours qui aura lieu sur les allées 3 et 4 de la C.O.N.C.

Wichita Falls, 20. — J.-W. McCormick, receveur du club Saint-Louis, de la Ligue Nationale, en 1911, a été nommé chef de police pour cette ville. Il demeurait à Wichita.

**Demandée!
Goûtée!
Appréciée!**

*par les
Vieux pays*

à VOUS de l'essayer!

**Frontenac
Export Ale**
INDIA PALE



DIDACE DUFRESNE,

Distributeur pour le commerce

129 rue Bonaventure.

Téléphone 809

LA CAUSE DU MAL DE TETE

Le "Fruit-a-tives" Previent L'auto-intoxication

Auto-intoxication signifie empoisonnement par soi-même. Les déchets de l'organisme qui devraient être expulsés chaque jour, restent dans l'organisme et empoisonnent le sang.

Fruit-a-tives fera toujours disparaître l'auto-intoxication. Ces tablettes, à base de jus de fruits, agissent doucement sur les intestins, le rein, la peau et maintiennent le sang pur et riche.

50c. la boîte, les 6, \$2.00. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédiés sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa.

Qu'est-ce que la vie ? mourir en détail. Lachaze de St-Germain.

ON SE PLAINT DE L'ETAT DE CETTE ROUTE

L'état affreux de la Côte à Beauport, sur la route de Grand'Mère, fait encore le désespoir des automobilistes et l'on demande au gouvernement de faire quelque chose.

NOUVELLES DE GRAND'MERE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 20.—La fameuse Côte à Beauport, sur la route de Grand'Mère aux Trois-Rivières, est encore, cette année, un sujet de désappointement pour les automobilistes. L'état affreux de ce chemin nuit grandement au commerce entre Trois-Rivières et Grand'Mère. Il est grand temps que le gouvernement se décide à améliorer la situation sous ce rapport.

—Le traversier "Amy" a commencé, hier midi, à faire le service entre Grand'Mère et St-Georges. Le service commence cette année quelques semaines plus tôt que d'habitude. Les taux sont les mêmes que l'an passé.

—La municipalité a fait poser des poteaux-indicateurs à l'angle des principales rues commerciales. Cette in-

Si vous avez besoin de forces et de réserve d'énergie prenez du **TANLAC** Le meilleur tonique du monde.

novation évite beaucoup d'accidents. On a édicté des règlements sévères contre ceux qui n'observent pas les signaux.

—Le gérant Ortiz a soumis son rapport pour mars au conseil, hier soir. Le rapport renferme des choses très intéressantes. Nous y reviendrons.

—M. Charles Levaek va nous laisser pour ouvrir un bureau d'affaires à Québec.

—M. Wilbrod Lajoie, ancien épiciier, s'en va à Montréal avec sa famille pour y demeurer.

—Le recorder Lefebvre a condamné ces jours derniers un étranger à deux mois de prison pour avoir volé un pardessus.

—M. George Cahoon, président de la Laurentide est revenu de Floride où il était allé passer quelques mois avec sa famille.

—Les membres de la fanfare de la Laurentide, sous la direction de leur chef, M. Frank Meergergen, a donné, le 17, à l'hôtel de ville, le premier grand concert de la saison. Ce fut un succès sous tout rapport. La fanfare marche de progrès en progrès.

—Contrairement à ce qui a été annoncé, MM. Roy et Frères ne s'en vont pas aux Trois-Rivières, mais démissionneront, le 1er mai, du bloc Lemay dans le bloc Descheneaux.

—La collation des diplômes à l'École Ménagère des Dames et des Demoiselles aura lieu le 18 mai. A cette occasion, Thon, J. E. Caron, ministre de l'Agriculture visitera notre ville et pré-

sidera la distribution des diplômes. L'hon. Athanase David, secrétaire provincial, viendra aussi ici pour visiter l'École Industrielle.

LADY ASTOR A NEW-YORK

(Presse Canadienne) New-York, 19.—Lady Astor, d'Angleterre, la première Anglaise élue comme député à la Chambre des Communes, était à bord du steamer "Olympic", qui est arrivé ici ce matin. Un grand nombre de dames américaines étaient au quai pour lui souhaiter la bienvenue. Plusieurs sont venues au-devant d'elle parce qu'elles l'avaient connue alors qu'elle résidait en Virginie.

Soixante-neuf autres femmes représentaient le comité de bienvenue de la ligue des femmes voteuses. Lady Astor est venue en Amérique pour assister à la conférence pan-américaine, qui s'ouvrira jeudi à Baltimore, et à laquelle elle prendra une part éminente. Ce soir, elle fera son premier discours à l'hôtel de ville ici et parlera de la part que les femmes doivent prendre dans la politique.

Son mari, le vicomte William Waldorf Astor, accompagne sa femme.

BONUS DES SOLDATS

(Presse Canadienne) Washington, 19.—Les sénateurs républicains, réunis en caucus, ont décidé hier de rédiger un projet de loi demandant un bonus pour les soldats, bonus qu'on doit présenter à la présente session du Congrès.

CONSTRUCTION D'UNE ALLONGE A CE COUVENT

Les Sœurs Dominicaines de Shawinigan Falls demandent à emprunter \$25,000, pour agrandir leur couvent.

LES SOUMISSIONS

(De notre correspondant) Shawinigan Falls, 20.—Les soumissions pour la construction d'une aile au Couvent des Révérendes Sœurs Dominicaines de Shawinigan Falls ont été ouvertes par M. l'abbé L. A. L. Dusablon, curé de St-Pierre. Le contrat pour une charpente en béton a été accordé à MM. Dion & Brouillette, contracteurs généraux de cette ville, au prix de \$23,350.00, étant la plus basse soumission. Les autres soumissionnaires étaient MM. Albert Giguère, de cette ville et Anselme Dubé, des Trois-Rivières.

Les révérendes Sœurs Dominicaines demandent à emprunter une somme de \$25,000.00 pour leur permettre de faire ces travaux. Un intérêt de 5% sera alloué sur les prêts pour une période de 2 à 3 ans ou plus. M. le curé Dusablon a déjà recueilli des emprunts pour une somme de \$10,000.00. Ces emprunts sont garantis par la Fabrique de St-Pierre de Shawinigan Falls.

On se confesse de ses vieux péchés pour faire place aux nouveaux. A. d'Hondetot.

Bovril donne bon goût aux ragoûts et hachis



SUPPRIME PAR ARRET ROYAL

(Presse Canadienne) Sydney, Nouvelles-Galles du Sud, 19.—Le Sénat de la province de Queensland a cessé d'exister. Le premier ministre provincial Théodore a annoncé que le gouvernement avait reçu avis que l'assentiment royal avait été donné au projet de loi abolissant le Conseil

législatif, et que les ordres nécessaires ont été donnés par les autorités impériales.

C'est la première fois dans l'histoire des gouvernements constitutionnels qu'on abolit le Sénat, a dit le premier ministre Théodore.

Le projet de loi abolissant le Sénat stipule que le parlement se composera de Sa Majesté le roi, et de l'Assemblée législative du Queensland.

Quand les lettres ne rendent pas ce que les cultivateurs meilleurs elles ne rendent pires.

Employez Gypsum pour bâtir

Absolument à l'épreuve du feu et pas plus dispendieux Mur en plâtre dur Gypsum Planches de mur Gypsum Blocs Gypsum.

Les blocs Gypsum pour les murs extérieurs ou pour lambrisser rendent une maison plus chaude à un coût moins cher. Informez-vous. Le plâtre sur les planches Gypsum demande moins d'ouvrage et 25% moins de plâtre.

C. L. TRIMMINGHAM The Ontario Gypsum Co., Limitée 14, rue St-Jean. Téléphone Main 1372. Montréal

Profitez des 2 derniers jours de notre vente

VENDREDI SAMEDI

5% de réduction additionnelle à cette occasion. Ce qui veut dire que vous épargnerez, en achetant ici, 50% au BAS MOT.

N'oubliez pas que notre choix de coupons est des plus variés et des plus complets.

Nous avons un très joli assortiment d'habits pour hommes que nous vendrons en bas du prix coûtant actuel de la manufacture. Nous avons également un beau choix de costumes pour dames. Les derniers modèles seulement.

EN FOULE POUR CES DEUX DERNIERS JOURS AU MAGASIN DE COUPONS

J. A. GUINDON

438, rue St-Maurice, Tél. 110

Trois-Rivières.

CHAUSSURES !!

PAS DE HAUSSE POUR BAISSER ENSUITE

Nous n'avons pas surélevé de 30% à 50% le prix de nos chaussures avant de commencer cette vente, pour

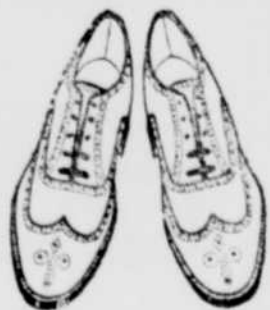


ensuite annoncer des réductions fausses. Nous tenons encore en honneur notre nom et notre réputation.

CHAUSSURES !!

DE PAS HAUSSE POUR BAISSER ENSUITE

10% de réduction pour des chaussures



de haute qualité et de BON GOUT.

Pas de pancartes avec des chiffres faux. Pas de fausses représentations. Pas de chaussures de brocanteurs. Pas de restes de magasin incendié. Rien de pourri par l'eau ou brûlé par le soleil.

NOTRE STOCK ORDINAIRE--RIEN DE PLUS

Nos chaussures toujours au plus bas prix en ville. C'est de ces prix que nous enlevons 10%.

Fred. J. Argall

32, rue Des Forges - - - - - Trois-Rivières



sur les prix demandés AILLEURS.